

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024



Le fruit de notre
engagement



COMPAGNIE
FRUITIÈRE



SOMMAIRE

p. 5

Édito

p. 6

La Compagnie
Fruitière
en bref

p. 8

Les enjeux
de la filière

p. 10

La RSE
au sein de la
Compagnie
Fruitière

p. 12

Gouvernance
et organisation
de la RSE

p. 14

Notre chaîne
de valeur

p. 16

Rétrospective
2024

p. 17

Le fruit
des femmes
et des hommes

p. 25

Le fruit
de la terre

p. 36

Le fruit des
communautés

p. 42

Les annexes



LE FRUIT DE NOTRE ENGAGEMENT CONTRIBUE À L'ATTEINTE
DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



ÉDITO

JÉRÔME FABRE

Président exécutif, 1^{er} sponsor de la démarche RSE de la Compagnie Fruitière

L'engagement de durabilité de la Compagnie Fruitière fait partie de sa culture d'entreprise. Comme dans le cadre de l'amélioration continue de sa performance opérationnelle et économique, le chemin d'un développement durable de l'entreprise est un voyage qui n'a pas de fin.

Dans un contexte de plus en plus incertain, la Compagnie Fruitière maintient son cap. On peut citer le partenariat avec Ecovadis pour une meilleure connaissance de nos chaînes de valeur ou encore les démarches SBTi (émissions carbones) ou B2A (agroécologie) dans lesquelles l'entreprise est engagée. L'agriculture, et la culture de la banane en particulier, sont soumises à de nombreux défis climatiques, économiques et sociétaux. Ces défis, les agricultrices et les agriculteurs du monde entier sont prêts à y faire face, et la Compagnie Fruitière aussi, notamment grâce à l'innovation de leurs pratiques culturales, pour toujours assurer la qualité des fruits et légumes.

Il est ici important de rappeler que c'est l'agriculture et les agricultrices et les agriculteurs, grands ou petits, qui nourrissent le monde. On ne mange pas son téléphone portable et on ne peut pas encore télécharger une banane. Ainsi, il est essentiel que toutes les agricultures soient respectées, entre autres pour la juste rémunération qui leur est due. Les engagements de notre entreprise sont le fruit d'une profonde réflexion et de la conviction que nos métiers sont essentiels au quotidien de nombreuses personnes. C'est une importante responsabilité qui est, chaque jour, au cœur du travail des collaboratrices et collaborateurs de la Compagnie Fruitière.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

en bref

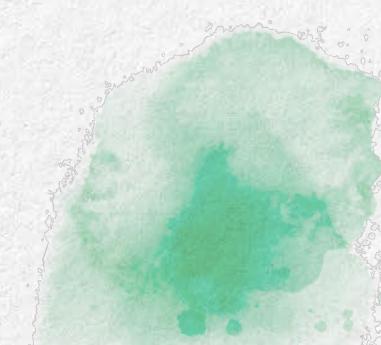
La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur d'Afrique.

La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. En 2024, elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché près de 950 000 tonnes de fruits et légumes dont environ 775 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier. La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficience opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Au total, 66 % des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière sont issus de ses propres productions.

1^{er} producteur
de fruits
d'Afrique

942,6 M€
de chiffre
d'affaires

23 030
collaborateurs



5 métiers

PRODUCTION

608 630 tonnes
de fruits et légumes
produites par les filiales
du groupe dont
585 273 tonnes
de bananes

IMPORTATION

325 275 tonnes
de fruits et légumes
importées

MÛRISSAGE

22 mûrisseries
dans **8 pays européens**
32 444 tonnes
de fruits en prestation
de mûrissement

4 filiales majeures
de production
en Afrique

PHP (Cameroun)
SCB (Côte d'Ivoire)
GEL/GOL (Ghana)
GDS (Sénégal)

87,9 %
de l'effectif du groupe

TRANSPORT

9 navires
à disposition des producteurs
et des importateurs

2 lignes maritimes
entre l'Afrique et l'Europe

des activités portuaires
et un réseau de transitaires,
d'agents maritimes
et de manutentionnaires
spécialisés dans les fruits
et légumes

DISTRIBUTION

923 144 tonnes
de fruits et légumes
distribuées globalement dont
774 998 tonnes
de bananes

95 130 tonnes
de fruits et légumes
distribuées en Afrique

dont 84 519 tonnes
de bananes



Une entreprise intégrée
dans l'ensemble de la filière
pour une meilleure maîtrise
de la chaîne de valeur

Producteur majeur
de bananes certifiées
Fairtrade Max Havelaar
50 000 tonnes en 2024

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

*au carrefour
d'un développement plus durable*

Durabilité environnementale des systèmes de production

Le développement de la filière bananes depuis des décennies a souvent générée une pression sanitaire qui conduit à une utilisation importante d'intrants.

À cela s'ajoutent des prix bas imposés qui induisent une importante pénurie de ressources, et peuvent limiter les investissements agricoles nécessaires pour être résilient face au changement climatique et investir dans des pratiques agro-écologiques. Le changement climatique constitue également une grande menace pour la production de bananes et de fruits et légumes en général. À ce rythme, les producteurs de bananes seront confrontés à des températures extrêmes de plus en plus fréquentes et à des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles.

(Source : Fairtrade Max Havelaar France)

Transition agro-écologique & agriculture biologique

- Les défis posés à l'agriculture et au secteur alimentaire en général sont immenses : nourrir une population mondiale avoisinant 10 milliards d'individus en 2050; adapter les pratiques au réchauffement climatique avec une planète à +1,5°C et participer à la réduction de la pauvreté. Soutenir la transition agro-écologique constitue donc une urgence et une priorité mobilisant décideurs publics, secteur privé et acteurs de la société civile.
- La transition agro-écologique nécessite une redéfinition des modèles de production et un changement profond des pratiques sur l'ensemble des chaînes de valeurs. L'investissement dans la R&D est primordial pour accompagner ces changements.

(Source : IECD)

Sécurité alimentaire des pays producteurs & structuration des filières

- L'année 2024 a été marquée des tensions géopolitiques fortes sur l'ensemble du globe et la guerre en Ukraine dont les effets ont des retombées directes sur le continent africain : hausse du prix des matières premières et des intrants. Cette inflation impose aux acteurs d'innover pour répondre à ces nouvelles problématiques : l'agro-industrie peut jouer un rôle important en apportant de nouvelles solutions répondant aux enjeux de la transition.
- Comme nombre de productions, la filière banane a subi de plein fouet les conséquences de l'instabilité en Europe de l'Est, tout cela dans un contexte de timide reprise post-Covid. On observe ainsi un déséquilibre de l'offre par rapport à la demande : explosion du coût des intrants, dont les engrains, cartons, plastiques et énergie, fret maritime encore très perturbé, accidents climatiques dans une tendance de dérèglement global.

(Source : CIRAD)



Tracabilité & qualité des produits

La filière banane subit, comme d'autres filières de production agricole à des fins alimentaires, les pressions de diverses origines. Les consommateurs souhaitent une alimentation saine et de qualité, les organismes certificateurs imposent des normes allant vers plus de durabilité environnementale mais aussi sociale, l'Union Européenne dicte ses exigences en termes, par exemple, de résidus sur les produits d'importation en adéquation avec ses différentes stratégies « Green deal », « Farm to Fork », ou encore les futures « Clauses miroir ».

(Source : CRAD)

Égalité femmes-hommes

Les femmes représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement. Dans le secteur de la banane, ces dernières sont davantage représentées dans la production nationale et régionale, tandis que les hommes ont tendance à être plus présents dans le marché international d'exportation. L'égalité femmes-hommes reste donc un sujet important, notamment au regard des possibilités d'emploi des femmes, de leur autonomisation et des écarts de rémunération, mais également en matière de santé, de sécurité, de violence et de harcèlement.

(Source : Forum Mondial de la Banane)

Répartition de la valeur & responsabilités partagées dans la filière

En 2021, le prix à l'importation des bananes est descendu à son plus bas niveau depuis dix ans. Les producteurs de bananes sont de plus en plus contraints d'accepter des prix qui ne couvrent même pas le coût de production. L'augmentation du coût de la vie et de la production, depuis de nombreuses années, aggrave encore un peu plus cette situation.

Ce prix est remonté en 2022 en réponse à une pénurie de fruits sur le marché bananier européen (mauvaises conditions climatiques), la hausse des coûts de production et la dévaluation de l'euro face au dollar, sans pour autant rimer avec la couverture des coûts de production.

En 2023 les conséquences du manque d'investissement dû à un manque de ressources, combiné au changement climatique et à une pression fongique importante ont fortement impacté les rendements, en particulier pour le bio.

L'année 2025 s'annonce tout aussi difficile en termes de sécurisation des rendements. Soumis à un marché hautement compétitif qui génère une pression sur le prix tout au long de la chaîne, c'est sur les producteurs que se répercute massivement la pression des prix de la banane. D'où la grande pertinence des mécanismes équitables.

(Source : Fairtrade Max Havelaar France)

Dialogue social

La négociation collective permanente avec les syndicats de travailleurs indépendants pour des salaires et des bénéfices sociaux vitaux pour tous, et la création de cadres nationaux sectoriels (accords de branche); la mise en place de systèmes de travail sûrs à travers des évaluations participatives (entreprises et représentants des salarié.e.s) des risques qui mènent à des contrôles adéquats et qui vont dans le sens de la transition agro-écologique ; une meilleure équité de genre à tous les niveaux des entreprises. Le principal levier d'action des entreprises est l'investissement permanent (humain et financier), avec des partenaires de la filière, dans cette transition vers un secteur durable dans tous ces domaines.

(Source : Banana Link)

LA RSE

au sein de la Compagnie Fruitière

En 2024, la Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement.

Cette démarche s'est structurée d'année en année pour devenir une véritable stratégie au service du développement de l'entreprise et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent.

Cette stratégie a été construite à partir d'une analyse découlant de 40 enjeux de développement durable pertinents pour le groupe. Le niveau d'importance de ces enjeux a été évalué dans le cadre d'une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, stratégiques pour le développement de la Compagnie Fruitière.

En 2024, dans le cadre de la préparation à la mise en œuvre de la directive CSRD, la Compagnie Fruitière a initié une démarche de réévaluation de sa stratégie RSE, en s'appuyant sur plus de 30 interviews de parties prenantes qui ont abouti à la formalisation d'une analyse de double matérialité et des enjeux majeurs de l'entreprise.

en quelques dates

1994	● Construction de l'hôpital Saint-Jean de Malte au Cameroun.
2000-01	● Premières certifications, notamment le système de management environnemental ISO 14001 .
2004	● Adhésion à la plateforme Sedex.
2010	● Adhésion au Forum Mondial de la Banane.
2011-12	● Déclaration de politique de responsabilité sociétale commune à toutes les filiales de production. ● Publication d'un rapport annuel RSE pour ces sociétés.
2012	● Création du Fonds de dotation Compagnie Fruitière.
2012-13	● Premières certifications en commerce équitable et en agriculture biologique .
2015	● Construction de l'hôpital Saint Jean-Baptiste en Côte d'Ivoire.
2016-17	● Charte de responsabilité sociétale pour toutes les sociétés du groupe. ● Publication du premier rapport Développement Durable groupe . ● Définition d'une stratégie RSE commune à tous les métiers du groupe.
2021	● Intégration du rapport de vigilance au rapport développement durable 2020.
2022	● Renouvellement pour 3 ans du partenariat avec WWF France. ● Signature d'un accord cadre avec Banana Link et l'UITA portant sur le renforcement de compétences des organisations syndicales. ● Approbation de la trajectoire carbone de la Compagnie Fruitière par le SBTi
2023	● Partenariat avec Ecovadis pour la maîtrise des risques ESG dans la chaîne d'approvisionnement de la Compagnie Fruitière.
2024	● Anniversaire des 20 ans de partenariat avec Fairtrade Max Havelaar

UNE STRATÉGIE REPOSANT SUR 3 PILIERS ET 15 ENGAGEMENTS DONT LE SOCLE DE BASE

1

Le fruit des femmes et des hommes

PROMOUVOIR des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur

- Promouvoir le respect des droits de l'Homme
- Améliorer les conditions de travail
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs
- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites

2

Le fruit de la terre

FAVORISER une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Promouvoir la diversification des cultures
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries
- Pratiquer un marketing responsable

3

Le fruit des communautés

S'ANCER positivement dans les territoires d'implantation

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales

Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes

GOUVERNANCE

> 1 service RSE groupe

rattaché au Secrétaire général et au Président exécutif.

> 1 responsable Conformité groupe

> 1 communauté de responsables RSE

rattachés à la Direction Générale de chaque filiale de production majeure et responsables de la mise en œuvre des 15 engagements sur le terrain.

> 1 groupe de travail « Vigilance »

constitué de représentants de différents services du siège.

DIALOGUE

Dans une démarche d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière a établi un cadre de concertation régulier avec ses parties prenantes et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les clients, les fournisseurs, des ONG, des institutions publiques en France et à l'étranger.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

de la RSE

La stratégie RSE de la Compagnie Fruitière est pilotée et coordonnée par une équipe de responsables RSE rattachés au Secrétaire général et au Président exécutif.

Cette équipe s'appuie sur une dizaine de référents RSE présents au sein des principales filiales de production, eux-mêmes rattachés à la Direction générale de ces sociétés. Les référents RSE sont responsables de la diffusion de la stratégie RSE et du déploiement des plans d'action définis sur leurs périmètres respectifs.

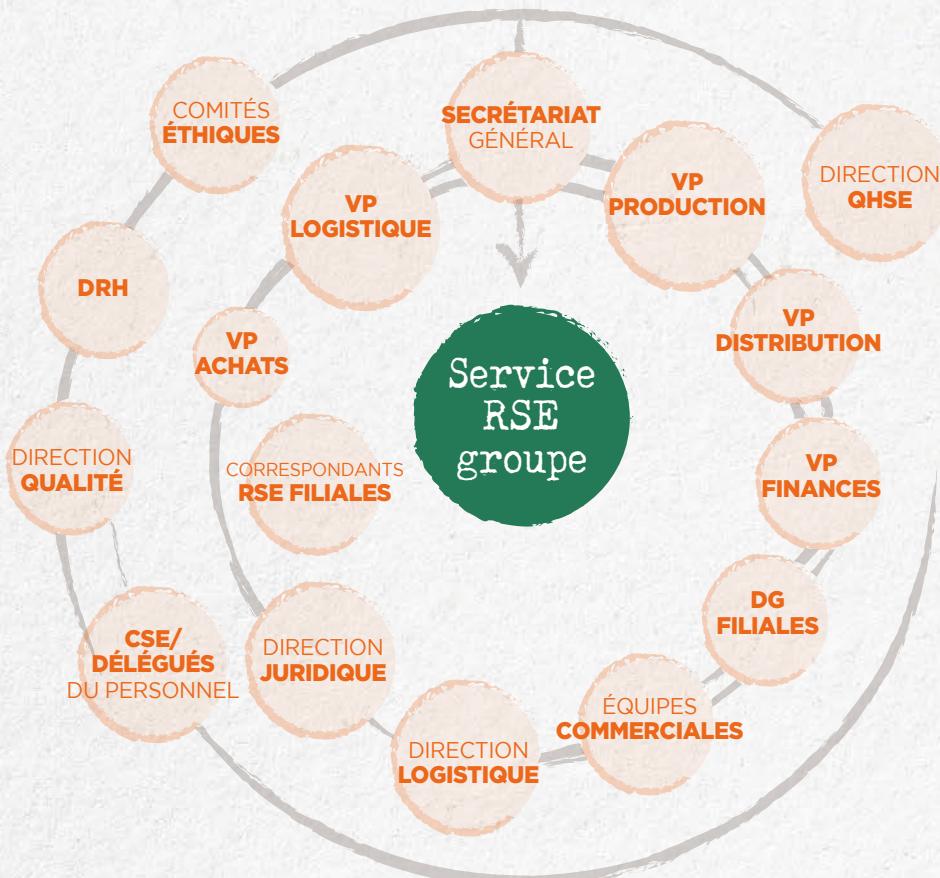
Un cadre mensuel d'échanges et de partage de bonnes pratiques a été institué pour faciliter la coordination entre le siège et les filiales. Dans la mesure du possible, ces différentes équipes se réunissent physiquement chaque année à l'occasion d'un séminaire RSE.

LE RAPPORT RSE 2024

Le présent rapport est le 9^e rapport RSE de la Compagnie Fruitière et couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Bien que la démarche RSE concerne toutes les filiales, le périmètre de reporting comprend toutes les sociétés, pour lesquelles la participation financière de la Compagnie Fruitière est supérieure ou égale à 50%.

Les indicateurs présentés dans ce rapport ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence au regard des enjeux liés à l'activité de la Compagnie Fruitière et des spécificités de ses métiers. Certains indicateurs sont ainsi propres à des activités en particulier, telles que la production ou la logistique.

Présidence exécutive



DIALOGUER ET COMMUNIQUER

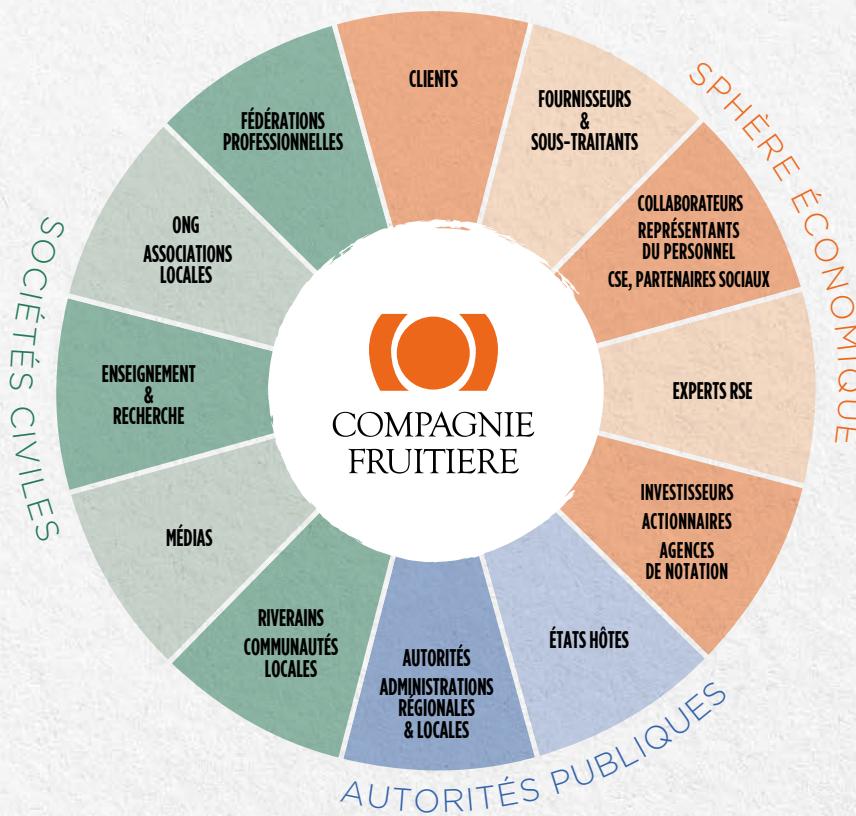
sur la démarche RSE

Dans une optique d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière enrichit sa démarche en associant les parties prenantes qui sont de véritables soutiens techniques et opérationnels et qui constituent une source d'informations permanente sur une variété de sujets.



Cartographie

des parties prenantes majeures
de la Compagnie Fruitière



NOTRE RSE

Levier de création de valeur



Production & importation

La Compagnie Fruitière est le 1^{er} producteur de bananes d'Afrique.

Ressources

financières

- **Actionnariat stable**
- Chiffre d'affaires : 942,6 M€
- Masse salariale : 164,5 M€

économiques

- Maîtrise intégrée de la chaîne de valeur
- **608 630 t.** de fruits et légumes produits
- 923 144 t. de fruits et légumes distribués

Valeurs

financières

- 942,6 M€ de chiffre d'affaires

économiques

- 1^{er} producteur de bananes d'Afrique
- Leader dans la distribution de fruits sur le marché européen



Transport

intellectuelles

Partenariats avec :

- Le CIRAD pour l'innovation agricole durable et l'amélioration des conditions de vie des communautés,
- Le WWF France pour l'accélération des chantiers de protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité,
- Banana Link et l'UITA pour le renforcement du dialogue social et l'amélioration des conditions de travail,
- Fairtrade Max Havelaar pour la promotion du commerce équitable.



Distribution

La Compagnie Fruitière distribue les fruits et légumes provenant de ses plantations et de ses partenaires producteurs, garantissant la qualité, la traçabilité et les conditions de production.

intellectuelles

- Déploiement d'un système informatisé de production agricole pour une meilleure traçabilité des bananiers (SIPA) qui est devenu Farms Digital, société commercialisant cette solution innovante.

humaines

- 82 % de salariés en CDI
- Stabilité de l'effectif de femmes cadres et cadres dirigeants
- 100 % des salariés avec une couverture santé complète
- Dialogue social permanent au profit de l'ensemble des collaborateurs

relationnelles

- Partenariat avec le WWF France pour accélérer les chantiers de durabilité environnementale
- Partenariat avec l'IECD pour soutenir la création d'entreprises agroalimentaires locales
- Accord cadre avec Banana Link et l'UITA pour renforcer le dialogue social et améliorer les conditions de travail sur les sites de production
- 6,6 M€ consacrés à la mise en œuvre d'actions RSE au sein des 4 filiales majeures de production : en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Ghana et au Sénégal

environnementales

- 12,7% de surfaces de bananes en bio
- Empreinte carbone complète réalisée sur l'année 2020, en 2023 et 2024
- Engagement pour une trajectoire de réduction SBTi à l'horizon 2030.



Mûrissage



Consommation

Le réseau de mûrissage de la Compagnie Fruitière est le plus étendu en Europe, avec une priorité sur la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

La Compagnie Fruitière promeut une consommation plus durable de ses produits en valorisant les pratiques responsables de ses filiales de production et de ses partenaires.

humaines

- **23 030** collaborateurs dont 94 % en Afrique
- Présence dans **20 pays**
- **4** centres de formation internes

relationnelles

- **Des relations long terme** avec les fournisseurs
- De nombreux partenariats durables pour le progrès de la filière (WWF France, CIRAD, Banana Link, Ecovadis, Forum mondial de la banane, IECD, GIZ...)
- **Un Fonds de dotation** œuvrant pour un accès à une alimentation durable pour l'Homme et la planète

environnementales

- **11 000 ha** de surfaces cultivées en bananes dont 1000 ha de jachères
- **53 342 t. de bananes produites et labellisées Agriculture Biologique**
- **1 369 ha** cultivés en agriculture biologique

RÉTROSPECTIVE 2024

20 ANS DE PARTENARIAT ENTRE MAX HAVELAAR FRANCE ET LA COMPAGNIE FRUITIÈRE : UN ENGAGEMENT DURABLE POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

En 2024, l'ONG Max Havelaar France et la Compagnie Fruitière célèbrent 20 ans de partenariat au service d'un commerce équitable engagé et durable. Depuis 2004, cette collaboration a permis de promouvoir des produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar, notamment des bananes, des ananas et des litchis, cultivés dans le respect des droits des travailleuses et des travailleurs et de normes environnementales exigeantes.

Ce partenariat a permis ainsi de mieux rémunérer les producteurs, de respecter les droits fondamentaux des travailleurs et de préserver l'environnement.

LES 20 ANS DE PARTENARIAT EN QUELQUES CHIFFRES

En deux décennies, le partenariat a généré des impacts significatifs :

- **5,8 millions d'euros** de prime de développement reversée sur les cinq dernières années (2019-2023).
- En 2023, la Compagnie Fruitière a commercialisé **28 759 tonnes de bananes** certifiées Fairtrade/Max Havelaar sur le marché français, dont plus de 90 % également biologiques, générant 1,4 million d'euros de prime de développement.

Sur le volet social, la plantation Golden Exotics Limited au Ghana créée en 2003 et certifiée Fairtrade en 2012, a investi dans l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs. La prime de développement Fairtrade, ainsi que le Fond de Dotation de la Compagnie fruitière, ont permis la mise en place de projets tels que :

- **L'amélioration des infrastructures** (laboratoires, transport, cantines).
- **L'accès à l'éducation** et à la formation professionnelle.
- Des initiatives pour l'**autonomisation des femmes**, comme le programme "Go Girl" au Ghana sur la promotion de la diversité et la prévention des discriminations.

1. Social

LE FRUIT DES FEMMES ET DES HOMMES



Promouvoir des
conditions de travail
exemplaires tout au long
de la chaîne de valeur



4 ENGAGEMENTS MAJEURS*

Employant 23 030 collaborateurs dans le monde, dont près de 94 % en Afrique, dans des contextes socio-économiques très variés, la Compagnie Fruitière s'est fixée comme ambition fondamentale de promouvoir des conditions de travail exemplaires, d'assurer le bien-être et de favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs tout au long de sa chaîne de valeur.



1. PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

DIALOGUE SOCIAL

Part des doléances exprimées au cours de l'année ayant fait l'objet d'un traitement

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	81,3 %	93,4 %	100 %	→ 100 %
SCB (Côte d'Ivoire)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %
GEL/GOL (Ghana)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %
GDS (Sénégal)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %

2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL

Taux de fréquence des accidents de travail

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	4,3 %	4,8 %	3,1 %	→ 2 %
SCB (Côte d'Ivoire)	9,7 %	8,8 %	14 %	→ 8 %
GEL/GOL (Ghana)	13,7 %	21,5 %	25,1 %	→ 10 %
GDS (Sénégal)	5,6 %	5 %	4,9 %	→ 3 %

* Les données présentées concernent les 4 filiales majeures de production en Afrique, qui emploient 85 % de l'effectif global de la Compagnie Fruitière.

** Les objectifs fixés pour 2025 ayant été atteints en 2022, une nouvelle trajectoire a été définie.

3. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES COLLABORATEURS

FORMATION

Part des travailleurs formés

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	60,3 %	33,5 %	61 %	→ 80 %
SCB (Côte d'Ivoire)	86,9 %	99,8 %	99,7 %	→ 100 %
GEL/GOL (Ghana)	86,1 %	82,4 %	55,9 %	→ 90 %
GDS (Sénégal)	100 %	59 %	100 %	→ 100 %

4. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Part des femmes

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	15,4 %	14,8 %	15,1 %	→ 16 %
SCB (Côte d'Ivoire)	20,3 %	19,4 %	21,3 %	→ 23 %
GEL/GOL (Ghana)	11,8 %	12 %	11,6 %	→ 12 %
GDS (Sénégal)	32,9 %	30,5 %	33,5 %	→ 38 %

Part des cadres féminins

	2022	2023	2024	2025	NOUVEAU**
PHP (Cameroun)	14 %	13 %	13 %	→ 12 %	15 %
SCB (Côte d'Ivoire)	19,4 %	20,6 %	21,7 %	→ 22 %	
GEL/GOL (Ghana)	13,5 %	13,5 %	8,8 %	→ 12 %	16,2 %
GDS (Sénégal)	6,7 %	15,4 %	16,7 %	→ 8 %	

LES RESSOURCES HUMAINES

AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

Zoom

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL

au 31/12/2024

- 1,7%
23 030 collaborateurs
vs 23 434 en 2023

- 0,5%
4 096 femmes salariées
vs 4 119 en 2023

+ 0,3%
18 855 collaborateurs en CDI
vs 18 808 en 2023

Turnover¹ : 10,1%
vs 11 % en 2023

1,4% Europe
hors France

Par métier

Commerce 2,5%
Holding et Services 0,8%
Logistique 2,7%

94%
Production

Par type de contrat

18,1% CDD³ 81,9% CDI⁴

3%
Amérique
Latine

Par genre

17,8% femmes 82,2% hommes

93,9%
Afrique

1,7%
France

1. Taux de rotation de l'emploi au cours de l'année N (CDI).

2. Part des jours d'absence des salariés entre le 01/01 et le 31/12 (pour les motifs suivants : maladies, accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles, congés sans soldes, absences autorisées (payées ou non payées), absences non autorisées) divisé par le nombre de jours théoriques travaillés dans l'année.

3. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers ou saisonniers sous contrat direct).

4. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDI sous contrat direct).

1. PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Partout où elle est implantée, la Compagnie Fruitière veille au respect des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Elle est engagée dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent, autant au sein de ses propres sociétés qu'auprès de ses partenaires. La Compagnie Fruitière participe activement aux échanges sur le revenu décent avec l'ensemble des parties prenantes intéressées. Elle s'attache également à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des collaborateurs et des communautés.

Veiller au respect des Droits de l'Homme

en particulier des normes internationales et standards éthiques :

- **Conventions fondamentales de l'OIT**
- **Code de conduite ETI (Ethical Trading Initiative)**
- **Norme de responsabilité sociétale ISO 26000**
- **Principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, et notamment :**
 - » l'interdiction du travail des enfants ;
 - » l'interdiction du travail forcé ou obligatoire ;
 - » la prévention de toute forme de discrimination raciale, ethnique ou sexuelle ;
 - » le respect du droit de négociation collective ;
 - » le droit du travail ;
 - » la protection de l'environnement ;
 - » la lutte contre la corruption et le trafic d'influence ;
 - » le devoir de vigilance.

Les filiales de production de la Compagnie Fruitière s'engagent à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans quel que soit l'âge d'accès à l'emploi fixé par la réglementation locale.



chauffeurs de camions de la PFP

Des engagements volontaires et structurants

Depuis 2012

- Déclaration de Responsabilité Sociale et Environnementale pour les sociétés africaines de production de la Compagnie Fruitière.

Depuis 2016

- Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, applicable à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière.
- Définition d'une stratégie RSE applicable à toutes les filiales.

Depuis 2018

- Définition de plans d'action Social par société de production.

2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec la Compagnie Fruitière a un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité et bien-être au travail, notamment au travers d'actions de sensibilisation et de prévention.

Des partenariats durables et fertiles



Banana Link est une coopérative à but non lucratif basée au Royaume-Uni qui œuvre pour un commerce équitable et durable, en particulier dans les secteurs de la banane et de l'ananas. La Compagnie Fruitière s'est associée à Banana Link dans le cadre de projets et de programmes visant à renforcer la santé et la sécurité des travailleurs, à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à favoriser le dialogue social au sein de l'industrie de la banane.



Forum Mondial de la Banane

Depuis sa création en 2009, le Forum Mondial de la Banane (FMB), dont la Compagnie Fruitière est membre actif, offre un espace multipartite de dialogue, de collaboration et d'actions entre les principales parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement mondiale de la banane. Le FMB met en place divers projets pour une industrie de la banane plus durable, concernant notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la santé et la sécurité au travail, les questions de rémunération décente et de la répartition de la valeur ou encore l'égalité femmes/hommes.

Offrir un cadre de travail décent

- Octroi de salaires et d'avantages sociaux supérieurs aux minima sectoriels.
- Amélioration de la qualité de vie, notamment : accès au logement ou encore mise en place de systèmes de transports collectifs jusqu'aux lieux de travail.

Évolution du nombre des accidents de travail avec arrêt (supérieur ou égal à 24h)

2022	2023	2024
394	430	542 ↗ 26 %

Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs

Santé globale

- Services de santé et de protection sociale pour les collaborateurs et leur famille. L'ensemble des salariés de la Compagnie Fruitière bénéficie d'une couverture santé complète et est suivi au travers de visites médicales régulières, en particulier pour les opérateurs phytosanitaires des sociétés de production.

Évolution du taux de fréquence des accidents de travail

2022	2023	2024
8,6	5,2	13,4 ↗ + 158

Rapport entre le nombre total d'accidents de travail avec arrêt et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000.

Prévention des risques et pénibilité

- Formalisation d'une politique de santé et de sécurité au travail.

3 principes fondamentaux :

- » la responsabilisation, notamment par la formation et la sensibilisation ;
- » le travail de façon sécuritaire ;
- » le travail en équipe.

Aucun collaborateur ne peut intégrer l'entreprise sans avoir été formé à la sécurité dans le cadre de ses activités.

Évolution du taux de gravité des accidents de travail

2022	2023	2024
0,12	0,21	0,17 ↘ -18,9 %

Rapport entre le nombre de jours d'arrêts suite à des accidents du travail au cours de l'année N et le nombre d'heures d'exposition au risque au cours de l'année N, multiplié par 1 000.

Favoriser le dialogue social

- Respect du droit de ses collaborateurs de se former ou de rejoindre toute institution représentative du personnel de leur choix (syndicats ou représentants du personnel) et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.
- Respect du rôle et des responsabilités des partenaires sociaux, et négociation systématique des questions d'intérêt collectif.
- Les accords conclus au sein des filiales de production concernent aussi bien les salariés permanents que les salariés temporaires, y compris les saisonniers employés sur les sites.

Près de 100 %* du personnel représenté

par au moins une institution représentative du personnel (délégué du personnel, CE, CSE, représentant des travailleurs ou syndical, CHSCT...)

Une collaboration structurante avec l'UITA

L'UITA* organise régulièrement des actions de renforcement des capacités des représentants syndicaux dans les filiales de production en Afrique. Ce partenariat a contribué à structurer durablement le dialogue social au sein de ces filiales.

* Union Internationale des Travailleurs de l'Agroalimentaire

Renforcer le dialogue social : les plateformes syndicales

Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les différents syndicats sont organisés en plateformes syndicales pour permettre une mutualisation de toutes les forces sociales et une meilleure structuration du dialogue au sein des filiales. Ces plateformes sont des structures faîtières fédératrices dotées d'une Charte qui édicte leurs principes et règles de fonctionnement et précise les différents organes qui les composent.

LE PROGRAMME BOHESI

renforcer la sécurité des travailleurs de la banane

Depuis 2014, la Compagnie Fruitière participe au programme BOHESI (Banana Occupational Health and Safety), visant la sensibilisation et la formation à la santé et à la sécurité des travailleurs de la banane, en partenariat avec IDH (gouvernement hollandais), l'UITA (fédération de syndicats de travailleurs) et Banana Link (ONG de plaidoyer) et s'inscrivant dans le cadre des activités d'une commission du Forum Mondial de la Banane. Cette initiative met en outre l'accent sur l'égalité femmes-hommes avec l'élaboration de lignes directrices sur l'emploi sain et sûr des femmes dans l'industrie bananière.

**Ce programme est déployé au Ghana depuis 2018,
au Cameroun depuis 2021 et en Équateur depuis 2015**

Zoom



Tenue d'une réunion syndicale



La qualité du dialogue avec les équipes au siège de la Compagnie Fruitière, le soutien à la participation des syndicats et des organisations de petits producteurs dans les discussions sur l'avenir de la filière, ainsi que l'expérience très positive lors des formations des représentants des travailleurs et des travailleuses en Côte d'Ivoire, sont autant d'éléments de notre partenariat qui nous encouragent à considérer la Compagnie Fruitière comme un acteur clé de la transformation humaine et écologique de ce secteur.



Alistair SMITH
Coordinateur international
Banana Link (ONG)



3. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La Compagnie Fruitière place le développement des compétences et des parcours professionnels de ses collaborateurs au cœur de sa politique sociale, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur métier ou leur localisation géographique.

3 axes de management

Culture de la performance

Pour les métiers de la production, le groupe a formalisé dès 2016 un Programme d'Amélioration de la Performance Managériale (APM) dont l'objectif est de structurer les processus de formation et de développement des compétences des managers, avec une évaluation des compétences et un plan triennal de développement.

Développement humain

Des centres de formation dédiés aux métiers de la banane ont été installés dès leur création sur chacun des sites de production, ouverts aux salariés non-cadres autant qu'aux opérateurs nationaux souhaitant se réorienter vers d'autres fonctions.

Politique de la porte ouverte

Le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation.

Durée moyenne (en Heures) des formations par salarié

2022	2023	2024	
8,3	14,5	14,6	↗ 0,50 %

Nombre de salariés formés

2022	2023	2024	
15 493 79,9 %	14 472 68,4 %	15 857 74,6 %	↗ 9,1 %

4. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

Essentiellement composée d'effectifs masculins (82,2%), la Compagnie Fruitière s'engage à favoriser l'emploi des femmes et s'assure de leur fournir un environnement de travail sûr et sain. La Compagnie Fruitière applique notamment une politique de tolérance zéro contre toute forme de discrimination et de violences.

Effectifs féminins au sein du groupe

2022	2023	2024	
18,4 % 4 234	17,6 % 4 118	17,8 % 4 096	↘ -0,5 %

Emploi des personnes en situation de handicap

2022	2023	2024	
0,2 % 58	1 % 228	0,1 % 227	↘ -0,4 %

Effectifs féminins cadres

2022	2023	2024	
22,6 % 127	23,4 % 131	25,1 % 133	↗ 7,2 %

Effectifs féminins en CDI

2022	2023	2024	
16 % 2 841	17,5 % 3 290	17,2 % 3 243	↘ -1,7 %



Campagne de sensibilisation
sur les droits de la femme (Ghana)

5. ÊTRE VIGILANT QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES TIERS INTERVENANT SUR NOS SITES

Dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, la Compagnie Fruitière déploie des mesures pour s'assurer du respect des Droits de l'Homme par ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires. Des séances de sensibilisation sont régulièrement effectuées pour favoriser la diffusion de bonnes pratiques au sein de la chaîne d'approvisionnement.

- Les filiales exigent que leurs prestataires s'engagent, à la signature d'un contrat de travail avec leurs salariés et à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans.
- Des contrôles documentaires sont effectués pour s'assurer que les prestataires respectent la réglementation en matière d'emploi et dans certaines filiales du groupe, la prise en charge des cotisations sociales de leurs salariés intervenant au sein de l'entreprise.
- Des audits sont régulièrement menés sur le terrain par les équipes RSE et QHSE auprès des fournisseurs de fruits.

Part des fournisseurs tiers ayant été informés de la politique RSE de la Compagnie Fruitière

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	94,9 %	99 %	100 %	→ 100 %
SCB (Côte d'Ivoire)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %
GEL/GOL (Ghana)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %
GDS (Sénégal)	8 %	5,9 %	50 %	→ 100 %

6. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

La Compagnie Fruitière s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses propres plantations mais aussi auprès de fournisseurs tiers. La Compagnie Fruitière renforce sa démarche d'achats responsables en adoptant des clauses RSE dans ses contrats commerciaux, avec l'objectif de couvrir l'ensemble des fournisseurs majeurs du groupe.

À l'échelle de la Compagnie fruitière

Depuis 2016

1 clause RSE pour tous les fournisseurs

- Garantir le respect des Droits de l'Homme et la conformité avec la politique sociale de la Compagnie Fruitière.

En 2024

Adoption d'une Charte des Achats responsables

- Applicables à tous les fournisseurs du groupe, quelque soit la nature de leur activité ou leur situation géographique

Au niveau des filiales

Depuis 2019

1 plan d'action Achats responsables

- Validation d'un certain nombre d'indicateurs, exemple : nombre de fournisseurs ayant eu connaissance de la politique RSE du groupe.
- Validation d'objectifs visant à augmenter progressivement la part de fournisseurs dont la démarche éthique est évaluée.

Garantir la traçabilité et la qualité des produits

Afin de garantir le respect du cahier des charges de culture ainsi que la sécurité, l'hygiène et la bonne

gestion des risques, des plans de suivi spécifiques sont fréquemment effectués auprès des fournisseurs, en particulier sur la question des traitements : des analyses de résidus phytosanitaires sont par exemple menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

Part des fournisseurs tiers à risque évalués sur leur démarche RSE

	2022	2023	2024	2025
PHP (Cameroun)	78 %	90 %	100 %	→ 100 %
SCB (Côte d'Ivoire)	0,4 %	0,9 %	100 %	→ 100 %
GEL/GOL (Ghana)	100 %	100 %	100 %	→ 100 %
GDS (Sénégal)	1 %	29,7 %	50 %	→ 100 %



2. Environnement

LE FRUIT DE LA TERRE



Favoriser une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental



3 ENGAGEMENTS MAJEURS

La Compagnie Fruitière a la particularité d'être non seulement producteur de ses propres fruits sur deux continents mais aussi importateur de ceux de producteurs tiers.

Elle a une double ambition : celle d'améliorer ses pratiques agricoles mais également de minimiser l'impact environnemental et climatique de ses activités de production, de transport maritime, de mûrissement et de distribution des fruits vers ses clients.

1. POURSUIVRE

la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement via notamment le développement de l'agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE

Quantités moyennes par hectare (Kg/Ha) en bananes conventionnelles

	2022	2023	2024
PHP/SCB/GEL	828	811	735

DOSES ACTIVES DE PESTICIDES

Quantités totales utilisées en bananes conventionnelles sur la surface agricole utile moyenne (en Kg de matière active par hectare et par an)

	2022	2023	2024
PHP/SCB/GEL	35	26	29

2. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat
> dans la logistique.

ÉMISSIONS DE GES

de l'activité transport maritime interne
(Milliers de tonnes de CO₂)

	2022	2023	2024	2025
AEL	316	306	305	→ 294

3. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat
dans les mûrisseries.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE

des 22 mûrisseries du groupe
(KWH d'électricité consommée par colis de bananes mûries)

	2022	2023	2024	2025
	1,23	1,32	1,29	→ 1



AMÉLIORER NOS PRATIQUES AGRICOLES

Consciente des impacts de ses activités de production sur l'environnement et sur la santé humaine, la Compagnie Fruitière a défini des plans de progrès de ses pratiques agricoles adaptés à chaque contexte agro-climatique, notamment la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants de synthèse, ainsi que le développement d'une agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

1. RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Source majeure de risques et d'impacts potentiels sur la santé et sur le milieu naturel, les quantités de matières actives utilisées (pesticides et fertilisants) sont suivies dans toutes les plantations. Grâce à la politique exigeante menée depuis plusieurs années, les consommations moyennes de pesticides ont baissé de 10% en 2024 par rapport à la moyenne des 3 dernières années. Le groupe souhaite poursuivre ses efforts de réduction en se fixant des objectifs ambitieux et réaliste pour l'avenir.

- 10 %

de produits de traitement utilisés en 2024 par rapport à la moyenne des 3 dernières années

Une approche partenariale

La Compagnie Fruitière s'appuie sur ses équipes d'experts internes mais également sur des ressources externes provenant d'organisations spécialisées comme celles du WWF France ou d'instituts de recherches tels que l'INRAE, le CNRS ou le Cirad qui mènent des expérimentations dans les plantations du groupe dans le cadre de contrats de recherche pluriannuels.



Traitements agricoles de précision par drone (Côte d'Ivoire)

Le parasitisme chez le bananier



Le charançon

Ce coléoptère est l'un des principaux ravageurs du bananier. Ses larves se nourrissent du bulbe du bananier pouvant conduire à la chute de la plante et à des pertes drastiques de rendement. Ses dégâts sont particulièrement importants au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

La cercosporiose

Autre fléau de la culture du bananier, la cercosporiose est une maladie fongique qui s'attaque aux feuilles du bananier. Elle est causée par un champignon qui provoque des nécroses et un mûrissement précoce des fruits.



DOSES ACTIVES DE PESTICIDES

Quantités totales appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare cultivé (en Kg/ha)

	2022	2023	2024
Herbicides	3,6	2,5	4,4
Fongicides	28,5	22	24
Insecticides	0,1	0,04	0,1
Nématicides	2,4	1,6	1,3

DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE

Quantités totales appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare cultivé de bananes conventionnelles (en Kg/Ha)

	2022	2023	2024
	828	811	735

Des méthodes de contrôle alternatives

Développement de jachères assainissantes avec recours à des plantes de service

Des couverts végétaux mis en place afin de contrôler le développement des plantes adventices favorables au maintien des nématodes parasites du bananier. Plus de 1 000 hectares ont ainsi été mis « au repos » au cours de l'année 2023.

Développement de nouvelles pratiques agro-écologiques comme les pièges à phéromones pour lutter contre les charançons

La géolocalisation des pièges par flashage permet d'identifier précocement les foyers, de visualiser la progression des populations et ainsi d'adapter le dispositif de piégeage.

Déclenchement des traitements en fonction de seuils monitorés

Des suivis très précis des niveaux d'infestation par la cercosporiose définis conjointement avec le Cirad permettent de suivre les dynamiques de parasitisme et de prendre des décisions raisonnées en matière de traitement.

Mise en place de plantes de service sous bananeraie pour leurs apports multiples au milieu

En Côte d'Ivoire, une collection de plantes de services a été constituée méthodiquement dans l'objectif d'offrir des solutions à chaque zone en fonction des services attendus et des contraintes de ces zones. Différents tests d'implantation ont été menés à la SCB, deux variétés principales ont été retenues pour un déploiement à grande échelle et une autre variété à la PHP.

Utilisation de produits alternatifs

Contre la cercosporiose, le recours à l'huile minérale, autorisée en agriculture biologique, doit permettre de réduire significativement les quantités de matières actives épandues.

Plusieurs autres produits de bio-contrôle sont régulièrement à l'étude pour réduire et supprimer dès que possible le recours aux fongicides.

Déploiement de technologies pour l'agriculture de précision

Après une période de test concluante, l'usage et le déploiement de drones pour le traitement aérien des plantations sont en cours sur plusieurs plantations. Ces drones agricoles permettent de traiter avec une extrême précision sans dérive ni risque pour la santé des populations avoisinantes. Le déclenchement du traitement peut se faire en journée ou la nuit, sans personne sur le site et dans les meilleures conditions météorologiques et sonores.



Le Cirad et la Compagnie Fruitière collaborent depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques. C'est une collaboration riche en enseignements et défis. Fort de son expérience aux Antilles, le Cirad doit adapter ses connaissances et pratiques à un contexte environnemental très différent, mais doit aussi faire face au défi du changement d'échelle : comment passer de quelques dizaines à quelques milliers d'hectares. De son côté, la Compagnie Fruitière dont la finalité principale reste de produire, doit aussi être en mesure de prendre des risques calculés sur la mise en pratique et l'adoption de telle ou telle innovation. ↴



Luc DE LAPEYRE

Directeur de l'UR GECO - Cirad
"Fonctionnement écologique et gestion durable des agrosystèmes bananiers et ananas"

Des pratiques de fertilisation raisonnées

Depuis trois ans, des efforts dans l'optimisation de l'apport d'engrais ont été réalisés, en partie grâce à l'amélioration des bases de données concernant les analyses des échantillons de sols et de feuilles (pH, taux de matière organique, taux de chlorophylle, etc.).

Pilotage informatisé de la production agricole

Engagée dans la digitalisation de ses activités, la Compagnie Fruitière a lancé dès 2015 le développement d'un outil de suivi de la production agricole.

Celui-ci contribue à une meilleure gestion de la récolte et de la production et facilite le diagnostic agronomique et l'amélioration de la performance permis par l'agriculture de précision. Cet outil permet également la gestion des ravageurs, et notamment la gestion du piégeage des charançons par phéromones et les observations de la cercosporiose. Par des observations prises directement au champ et des reportings appropriés, il constitue un outil d'aide à la décision puissant permettant de cibler les zones à traiter/piéger et d'en améliorer l'efficacité.

Plan P2A

(Plan d'Amélioration Agronomique)

Le plan P2A est un projet d'agriculture de précision ambitieux ciblant des zones de culture à potentiel afin de déterminer les ajustements à mettre en place afin d'en accroître la productivité. Il implique une cartographie complète de tous les secteurs de production intégrant de multiples données de mesures (irrigation, rendement, traitements...).

Zoom



LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & LE CIRAD

Accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques

Depuis 2019, la Compagnie Fruitière a intensifié sa collaboration avec le Cirad (Centre de Coopération Internationale pour le Développement) avec la signature du programme pluriannuel B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques culturales en agriculture conventionnelle.



2. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & ÉQUITABLE & LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La Compagnie Fruitière a depuis longtemps mis au cœur de sa production les démarches d'agriculture biologique et équitable.

Si la mise en place de l'agriculture biologique n'est pas réalisable partout, notamment pour des raisons climatiques et de composition des sols, les productions sous label équitable peuvent, quant à elles, être plus facilement généralisées mais dépendent aussi de la demande.

La pression économique croissante et la stagnation de la demande sur le marché du bio en Europe freinent néanmoins le développement des surfaces certifiées Agriculture Biologique.

En Équateur

Crée en 2018, toute la production de Derose est certifiée Bio et Fairtrade pour l'Europe comme pour les États-Unis.

Derose est organisée en 4 plantations ayant chacune une station d'emballage sur un total de 600 ha et une production de plus de 20 000 tonnes en 2024.

Au Ghana

L'installation de plantations certifiées en Agriculture Biologique s'est accompagnée de la création de stations de compostage pour pallier le non-recours aux intrants de synthèse. L'apport de compost, généralisé dans nos plantations bio, peut s'effectuer maintenant (selon la disponibilité) dans les plantations conventionnelles au Ghana et en Côte d'Ivoire et depuis 2022 au Cameroun, ce qui devrait permettre à long terme de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse.



Des certifications reconnues



SCB
(Côte d'Ivoire)



PHP
(Cameroun)



GDS
(Sénégal)



GEL/GOL
(Ghana)



Derose
(Équateur)



Surfaces de production certifiées biologiques

en % de la surface moyenne totale en production pour la banane

2022	2023	2024
11,5 %	12,7 %	11,6 %

VOLUME DE BANANES PRODUITES PAR LE GROUPE issues de parcelles certifiées biologiques (en tonnes)

2022	2023	2024
48 720	58 787	53 342

3. PRÉSERVER LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ & LES ÉCOSYSTÈMES

Consciente que la biodiversité et plus particulièrement celle des sols assure des fonctions essentielles à l'équilibre environnemental, la Compagnie Fruitière déploie plusieurs initiatives destinées à améliorer l'impact de ses activités sur les écosystèmes de ses plantations et des terres situées à proximité.

Capitaliser sur les pratiques agro-écologiques

Les pratiques agro-écologiques comme les plantes de couverture, l'apport de matière organique ou la plantation de haies et de bordures favorisent le maintien de la biodiversité dans les champs et dans les sols.

Préserver les zones non cultivées

Si les zones de production ne sont implantées que dans des zones déjà converties à l'agriculture ou à faible intérêt environnemental, des zones non cultivées en périphérie des plantations sont quant à elles préservées et non-aménagées.

Au Ghana

Aux abords des plantations de GEL/GOL, 800 hectares ont été conservés pour créer une zone tampon intacte favorable au maintien de la biodiversité.

En Équateur

Près de 200 ha de forêts sont protégés à proximité de la plantation de Zapotal.

Zoom



LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & WWF FRANCE

Depuis 2016, la Compagnie Fruitière et le WWF France sont engagés dans un partenariat orienté vers une agriculture durable et davantage respectueuse des écosystèmes. Le partenariat a été renouvelé pour 3 ans fin 2022.

Une feuille de route en 5 axes

- Une sensibilisation à la protection de l'environnement à destination des collaborateurs de la Compagnie Fruitière et des parties prenantes externes
- Un accompagnement à la mise en œuvre d'une stratégie climat et carbone ambitieuse
- Une meilleure prise en compte des impacts liés à la conversion des écosystèmes naturels
- La mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation des équipes de la Compagnie Fruitière sur la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages dans le transport maritime
- La lutte contre les collisions avec les cétacées en Méditerranée dans la zone du sanctuaire Pelagos



Bananeraie de La PHP
(Cameroun)

RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La Compagnie Fruitière entend diminuer l'impact global sur l'environnement de l'ensemble de ses activités de production, de mûrisserie et de logistique, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation des ressources et de gestion des déchets.

1

Production

RÉDUIRE
la consommation
d'eau

AMÉLIORER
la gestion des effluents

OPTIMISER
la gestion des déchets

RÉDUIRE
les émissions de gaz
à effet de serre

2

Transport

RÉDUIRE
les émissions de gaz
à effet de serre



3

Mûrisserie

LIMITER
la consommation
d'électricité

OPTIMISER
la gestion des déchets



1. PRODUCTION AGRICOLE

La phase de production agricole utilise des ressources naturelles comme l'eau pour l'irrigation et le lavage des fruits, génère des déchets (plastiques et organiques) et des effluents ce qui produit des impacts sur le milieu, notamment des émissions de carbone.

130 millions m³
d'eau consommée en 2024
+7 % par rapport à 2023

Maitriser l'utilisation de l'eau

- **Mesures précises** des besoins des plantes tout au long de l'année.
- **Systèmes d'irrigation optimisés** (micro-aspercion, goutte à goutte) et déploiement progressif de systèmes d'irrigation automatisés TelAqua.
- **Évitement des eaux de forages** afin de ne pas exploiter la nappe phréatique dédiée à la consommation humaine.

Un partenariat a été mis en place en 2022 avec une société spécialisée dans le déploiement de techniques innovantes d'arrosage automatisé. 25% des surfaces en production sont aujourd'hui déjà équipées de ce nouveau système et l'objectif est de le déployer progressivement en plusieurs années sur toutes nos plantations. Cet outil d'agriculture de précision va permettre de rendre la consommation d'eau plus efficiente au plus près des besoins réels de la plante. Les hausses moyennes de température constatées rendent néanmoins complexes la réduction des volumes d'irrigation.

Améliorer la gestion des effluents

- **Traitements biologiques des effluents** grâce à

des plantes filtrantes et par un traitement physique par dégrillage, décantation et aération.

- **Analyse** par des laboratoires agréés via des prélèvements dans les rivières et les cours d'eau proches des plantations.
- **Test en cours d'un nouveau système innovant de purification des eaux** de lavage dans le but de les réutiliser.

Optimiser la gestion des déchets

- **Organiques** : compostage et réutilisation dans la production ou par des tiers.
- **Emballages** (palettes, cartons) et **plastiques** : réemploi ou transfert vers des filières spécifiques de traitement ou de recyclage agréées

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- **Objectif de réduction progressive des quantités d'engrais** utilisées sur toutes les filiales (notamment azotés). En 2021, des stations de compostage et d'engrais organiques ont été construites à la PHP et à la SCB, ce qui permet par endroits d'améliorer la qualité des sols et à l'avenir, avec des quantités plus importantes, permettra de réduire le recours aux engrains de synthèse.

La disponibilité de matière organique localement et les volumes de matière organique nécessaires restent cependant des facteurs limitants.

Le CIRAD

Un modèle de bilan azoté a été développé avec le Cirad, tenant compte des exportations à la récolte, des pertes, et des restitutions du bananier ainsi que de l'azote apporté par la minéralisation du stock d'humus dans le sol. Des analyses pointues des intrants organiques utilisés actuellement permettent de mieux appréhender la part d'azote directement disponible pour la plante et celle qui sera stockée dans l'humus.



Si l'agriculture est l'une des premières victimes du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité, elle en est également l'une des principales causes. Pour le WWF il est essentiel que des entreprises comme la Compagnie Fruitière continuent à s'engager sur le long terme, en poursuivant localement leurs efforts, à destination des populations et de l'environnement, afin de créer un impact positif et durable, et de contribuer à la résilience des écosystèmes et des communautés.

Il est également essentiel de renforcer toute approche globale réconciliant climat et biodiversité tout en permettant aux entreprises d'avancer sur ces sujets complexes. En ce sens, adopter des objectifs alignés sur les recommandations du Science Based Targets initiative (SBTi) et s'engager pour préserver la biodiversité à travers des projets de haute qualité environnementale sont des marqueurs clés de cet engagement. ☺



Aurélie PONTAL

Directrice Engagement des entreprises au WWF France

- **La consommation électrique dans l'activité de production** est très directement liée au pompage de l'eau par des moteurs électriques pour l'irrigation en remplacement progressif des moteurs thermiques.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ des filiales de production

(en mwh)

2022	2023	2024	
53 881	51 590	57 962	↗ +10 %

2. LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Le transport et la logistique sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre parmi les différentes activités de la Compagnie Fruitière. C'est pourquoi, la filiale de transport maritime du groupe s'est engagée dans une politique de réduction de ses émissions, en cohérence avec les objectifs de l'Organisation Maritime Internationale.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Réalisation d'un bilan carbone transport maritime annuel
- Adaptation des rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe
- Conversion progressive des engins de manutention sur les ports à l'électrique

Le transport maritime

Si l'Organisation Maritime Internationale (IMO) a fixé des objectifs de réduction des émissions de GES (- 40% de 2008 à 2030), AEL (Africa Express Line), la compagnie maritime du groupe, est pour l'instant en ligne avec ces objectifs. L'organisation de la flotte maritime du groupe est en constante évolution afin d'optimiser les taux de remplissage des navires et la vitesse de navigation.

À partir de 2024, la flotte de 4 navires sur le Sud sera progressivement remplacée par des navires tout nouvellement construits et bénéficiant des dernières motorisations et optimisations.

9 navires
et 2 lignes maritimes
entre l'Afrique et l'Europe
pour le transport de nos propres fruits
ou ceux de producteurs tiers

CONSOMMATION DE FIOUL LOURD de la filiale AEL

(en milliers de tonnes)

2022	2023	2024	
100,7	97,5	97,1	▼ 3,2 %

ÉMISSIONS MOYENNES DE GES

(en g/tkm)

2022	2023	2024	
34,4	37,8	36,7	▼ -3 %



SE Advisory Services (ex-EcoAct)
est fier d'accompagner depuis 5 ans
la Compagnie Fruitière dans sa stratégie climat
ambitieuse.

Objectif : mesurer et suivre l'empreinte carbone
pour piloter la décarbonation du Groupe dans une
démarche de pilotage de la décarbonation.
Alignée sur les objectifs 1,5°C de l'Accord de Paris
et sur le cadre du SBTi, cette démarche intègre
le développement de plans de décarbonation
spécifiques pour le fret et la production agricole,
afin d'atteindre ses objectifs de réduction à
horizon 2030 et de développer une trajectoire
FLAG pour prendre en compte les spécificités des
secteurs liés à l'agriculture et la forêt. »



Emilie Miege

Manager Conseil Chaines de
valeur agricoles,
SE Advisory Services

3. MÛRISSEURIES

Avec une production de déchets relativement faible, les émissions de gaz à effet de serre restent le principal point d'amélioration de l'impact environnemental des activités de mûrissement du groupe. Les émissions étant liées essentiellement à la consommation électrique du processus (ventilation et contrôle de la température), les efforts sont régulièrement mis sur l'amélioration de cette activité depuis plusieurs années.



Limiter la consommation d'électricité

Un audit énergétique de tous les sites du groupe a été réalisé en deuxième partie d'année 2022 avec des cabinets indépendants.

Un certain nombre d'actions d'optimisation ont été mises en place dès 2022 avec une poursuite en 2023 et 2024 comme par exemple la signature de contrats de maintenance en France et en Italie, la mise en place de contrats d'entretien des évaporateurs des chambres de mûrissement ainsi que la mise en place de nouveaux systèmes de variateurs de fréquence.

Tous ces investissements en rénovation des sites permettent d'optimiser immédiatement la consommation électrique des sites.

Un parc en renouvellement permanent

En 2023 et 2024, l'optimisation des consommations électriques et la réduction de la consommation de fluides frigorigènes s'est poursuivi avec la mise en place de nouvelles mû-

risseries à Bucarest en Roumanie, et à Séville en Espagne, ainsi qu'avec la rénovation des sites de Lyon et de Bordeaux qui vont bénéficier de systèmes de réfrigération innovants, à très faible émission de GES produits par un de nos partenaires, expert du froid, Quercy réfrigération.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE

des 22 mûrisseries du groupe

(KWH d'électricité consommée par colis de bananes mûries)

2022	2023	2024	
1,28	1,32	1,29	↘ - 2 %

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2025, la Compagnie Fruitière a procédé à une nouvelle mesure d'empreinte carbone sur la totalité de son périmètre d'activités pour l'année 2024 selon la méthodologie GHG Protocol.

Une partie du processus a été "internalisée" afin de mieux maîtriser les spécificités de la comptabilité carbone en interne, à la différence des deux années précédentes, via l'utilisation d'un nouvel outil spécialisé de reporting de données ESG, Tennaxia. Des modifications de la granulométrie des données récoltées et de certains facteurs d'émission associés ayant été effectuées pour cette nouvelle collecte, la valeur de l'empreinte 2024 a évolué à la hausse par rapport à celle de 2023, notamment la valorisation du scope 3.

La Compagnie Fruitière reste engagée sur une trajectoire de réduction SBTi mid-term à l'horizon 2030 par rapport à 2020, avec des objectifs respectivement de -42% sur les scopes 1 et 2 et de -25% sur le scope 3 dans la lignée des accords de Paris.

EMPREINTE CARBONE GROUPE

selon la méthodologie GHG (TCO₂e) incluant le calcul des émissions FLAG

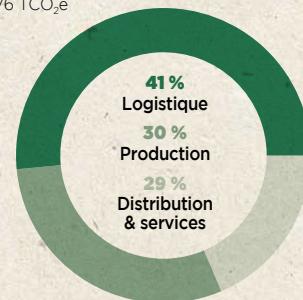
TOTAL +16 % 2020 843 000 2024 982 876



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES

par métier de la Compagnie Fruitière en 2024

TOTAL 982 876 TCO₂e



3. Sociétal

LE FRUIT DES COMMUNAUTÉS



S'ancrer positivement
dans les territoires
d'implantation



2 ENGAGEMENTS MAJEURS

Consciente de sa responsabilité dans le développement socio-économique vertueux de ses territoires d'implantation, la Compagnie Fruitière déploie, depuis de nombreuses années, un ensemble d'initiatives visant à promouvoir le dynamisme économique et l'entrepreneuriat, à favoriser des pratiques agricoles plus durables auprès de producteurs locaux, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des communautés.

1. RENFORCER

la participation au développement du tissu économique local.

NOMBRE DE PRODUCTEURS PARTENAIRES

	2021	2022	2023	2024
PHP (Cameroun)	2	2	2	2
SCB (Côte d'Ivoire)	25	24	27	27
GDS (Sénégal)	81	39	45	40



Plantation villageoise de courgettes

2. POURSUIVRE

les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS LOCALES PARTENAIRES

(santé, éducation, aide alimentaire, urgences humanitaires, sanitaires, activités sportives, culture...)

	2021	2022	2023	2024
PHP (Cameroun)	4	3	3	5
SCB (Côte d'Ivoire)	42	12	43	46
GEL/GOL (Ghana)	4	4	4	57
GDS (Sénégal)	3	4	10	21
CFO (France)	0	3	3	1
CFP (France)	4	1	1	2
CF PARIS (France)	5	4	8	7
CF (France)	31	37	11	2
TRANSITS FRUITS (France)	3	3	2	5

REFORCER LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

En cohérence avec son activité, ses expertises, et les enjeux économiques locaux, la Compagnie Fruitière offre un soutien à la fois financier et technique au développement de projets agricoles au cœur de ses territoires de production, en s'appuyant notamment sur ses propres filiales spécialisées dans la distribution de fruits et légumes en Afrique. Compagnie Fruitière mène, par ailleurs, un partenariat de longue date avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD).



Zoom

PROGRAMME TRANSFORM



Appui aux entrepreneurs de la transformation

MISSION

Accompagner les entrepreneurs agroalimentaires dans le développement de leur activité, de la transformation à la mise sur le marché.

POINTS FORTS

Un incubateur au service des agro-transformateurs :

- Mise à niveau collective technique et gestion
- Accompagnement personnalisé
- Accès à des centres de transformation équipés et aux normes internationales
- Mise en réseau avec les acteurs du marché

PAYS D'INTERVENTION

Cameroun et Côte d'Ivoire

BUDGET 2024 506 000 €

Objectifs 2024:

- **Formation et accompagnement d'un total de 70 entrepreneurs de l'agroalimentaire** (dont au moins 60% de femmes) répartis librement entre le Cameroun et la RCI
- **Refonte des parcours de formation** : en développant la synergie entre le programme Transform et les autres programmes d'appui à l'entrepreneuriat de l'IECD en RCI et au Cameroun (développement du Référent Métiers Compétences (RMC) de l'entrepreneur de la transformation agroalimentaire, implémentation du parcours Boost - Transform)
- **8 événements de mise en réseau** des personnes bénéficiaires du programme Transform avec le Club des entrepreneurs répartis librement entre le Cameroun et la RCI
- **Organisation du Prix Transform** 3ème édition à Douala
- **Référencement de produits** dans la grande distribution
- **Inauguration du Lab Transform d'Abidjan** afin de mettre à disposition notre offre d'activités de formation et d'accompagnement technique au plus près des entrepreneurs.
- **Développement des activités du Lab** Transform de Douala (construit en 2023)



IMPACT DE TRANSFORM 2024

81
entrepreneurs
accompagnés
dans l'agroalimentaire

96
salariés d'entrepreneurs
formés

8
événements de
mise en réseau

9
référencements de produits
en grande distribution

Développement
des activités du Lab
Transform de Douala
(construit en 2023).

Organisation
du Prix Transform de
l'Agroalimentaire 3e édition.

Refonte
des parcours de formation
en développant la synergie
entre le programme
Transform et les autres
programmes d'appui à
l'entrepreneuriat de l'IECD
en Côte d'Ivoire et au
Cameroun.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Au regard des contextes socio-économiques de ses pays d'implantation et de son statut de leader dans la production de fruits en Afrique, la Compagnie Fruitière œuvre sur le terrain pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

3 DOMAINES PRIORITAIRES

La santé

Lutte contre les maladies infectieuses

- Sessions de sensibilisation sur site, dans les hôpitaux ou dans les villages.
- Campagnes de dépistage et de vaccination.
- Distribution de matériel adapté à la prévention des maladies.

Amélioration de l'accès aux soins

2 hôpitaux construits à proximité des sites de production (Cameroun et Côte d'Ivoire) en partenariat avec l'Ordre de Malte France et ouverts à tous.

+ des tarifs subventionnés
+ des centres de santé, cliniques, cabinets médicaux, infirmeries, maternités et dispensaires accessibles, selon le site, aux travailleurs, à leurs familles et aux riverains.

EN 2024 :

- 104 329 consultations
- 10 480 hospitalisations
- 2 340 accouchements

L'accès à l'eau potable

Contribution au financement

d'infrastructures essentielles et à des programmes d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

L'éducation

6 écoles construites

au Cameroun (maternelle à la Terminale) et en Côte d'Ivoire (maternelle au primaire), ouvertes à tous.

Financement des frais et services scolaires (scolarité, fournitures, transport, cantines, bourses d'étude).

EN 2024 :

- 1 727 enfants scolarisés
- Taux d'admission :**
 - au baccalauréat : 68 %
 - au brevet : 100 %
 - en 6^e : 97 %

Sénégal

Développement d'un programme de promotion à l'éducation et d'une « Journée de l'Excellence » (prime aux meilleurs élèves) en partenariat avec l'IEF de Saint-Louis

Côte d'Ivoire

Construction et réhabilitation de forages et de châteaux d'eau pour améliorer l'accès à l'eau potable

Mise en place d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable

Gratuité des frais de scolarité et du transport des élèves (maternelle et primaire)

Cameroun

Organisation du transport scolaire gratuit et prise en charge des frais de fonctionnement du Complexe scolaire des Tisserins

Ghana

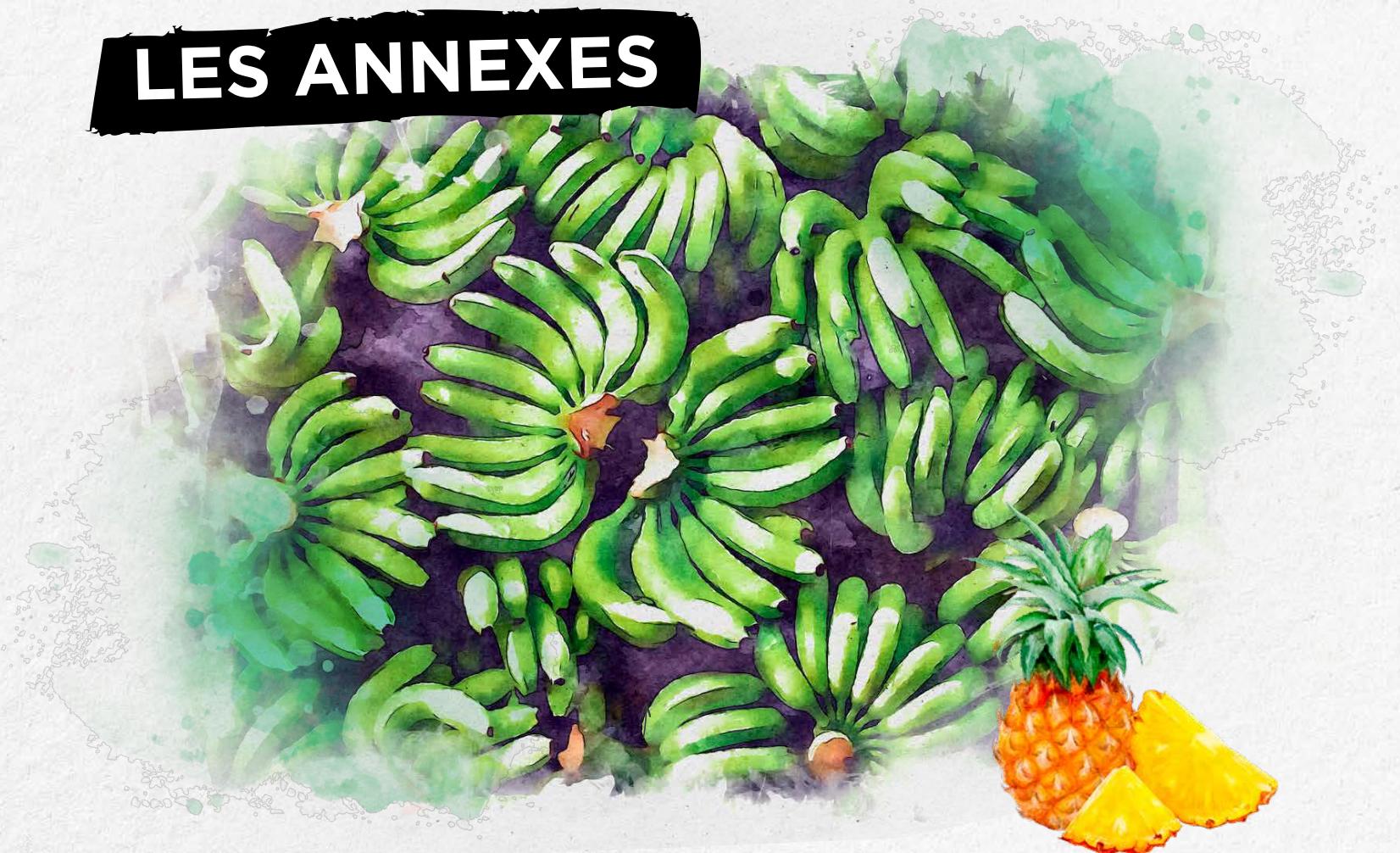
Financement de bourses d'études au profit d'enfants de collaborateurs

Construction d'une crèche d'entreprise (projet Prime Fairtrade)



Crèche d'entreprise de GEL/GOL au Ghana

LES ANNEXES



INDICATEURS GRI

Global Reporting Initiative

Norme GRI

Élément d'information

Localisation dans le rapport

Norme thématique GRI 2 Eléments d'information générale 2021	2-1 Détails sur l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> La Compagnie Fruitière en bref 5 métiers 	p.6
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance & organisation de la RSE 	p.12
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance & organisation de la RSE Compagnie Fruitière 	p.12 p.72
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> La Compagnie Fruitière en bref 5 métiers Notre RSE, levier de création de valeur 	p.6 p.6 p.14-15
	2-7 Employés	<ul style="list-style-type: none"> Notre RSE, levier de création de valeur 4 engagements sociaux majeurs Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière 	p.14-15 p.19 p.20
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	<ul style="list-style-type: none"> Édito du Président exécutif 	p.5
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance & organisation de la RSE Plan de vigilance 	p.12 p.50-65
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Édito du Président exécutif La RSE au sein de la Compagnie Fruitière Gouvernance & organisation de la RSE Plan de vigilance 	p.5 p.10 p.12 p.50-65
	2-15 Conflits d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le respect des Droits de l'Homme Plan de vigilance 	p.21 p.50-65
	2-16 Communication des préoccupations majeures	<ul style="list-style-type: none"> Édito du Président exécutif 	p.5
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	<ul style="list-style-type: none"> La RSE au sein de la Compagnie Fruitière Plan de vigilance 	p.10 p.50-65
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> La RSE au sein de la Compagnie Fruitière Gouvernance & organisation de la RSE Plan de vigilance 	p.10-11 p.12 p.50-65
	2-23 Engagements politiques	<ul style="list-style-type: none"> Édito du Président exécutif Une stratégie RSE reposant sur 3 piliers et 15 engagements Promouvoir le respect des droits de l'Homme 	p.5 p.11 p.21
	2-24 Intégration des engagements politiques	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre la corruption Le transport maritime Plan de vigilance 	p.21 p.36 p.50-65
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	<ul style="list-style-type: none"> Plan de vigilance 	p.50-65
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme d'alerte 	p.65
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	<ul style="list-style-type: none"> Le transport maritime Plan de vigilance 	p.36 p.50
	2-28 Adhésions à des associations	<ul style="list-style-type: none"> Parties prenantes Des partenariats durables et fertiles Favoriser le dialogue social 	p.12-13 p.22-23 p.23
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Parties prenantes Plan de vigilance 	p.12-13 p.50
	2-30 Négociations collectives	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le dialogue social 	p.23

Norme GRI	Élément d'information	Localisation dans le rapport
Norme thématique GRI 3 Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> La RSE au sein de la Compagnie Fruitière Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements Plan de vigilance
	3-2 Liste des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements Cartographie des risques Description des risques
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable La RSE au sein de la Compagnie Fruitière Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements Plan de vigilance
GRI 201 Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> La Compagnie Fruitière en bref Notre chaîne de valeur
GRI 203 Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	<ul style="list-style-type: none"> Notre RSE levier de création de valeur S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation 2 engagements majeurs Renforcer la participation au développement du tissu économique local Améliorer les conditions de vie des communautés locales
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	<ul style="list-style-type: none"> 3 engagements majeurs Améliorer nos pratiques agricoles Indicateurs environnementaux
GRI 301 Matières 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	<ul style="list-style-type: none"> 3 engagements majeurs Améliorer nos pratiques agricoles Indicateurs environnementaux
	301-2 Matières recyclées utilisées	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs environnementaux
GRI 302 Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs environnementaux
Norme thématique GRI 303 Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur
	303-3 Prélèvement d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Plan de vigilance
	303-4 Rejet d'eau	
	303-5 Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur Plan de vigilance Indicateurs environnementaux
GRI 304 Biodiversité 2016	304-3 Habitats protégés ou restaurés	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les sols, la biodiversité et les écosystèmes

Norme GRI	Élément d'information	Localisation dans le rapport
Norme thématique GRI 305 Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	• Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.34-37
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	• Indicateurs environnementaux p.49
	305-4 Intensité des émissions de GES	• Plan de vigilance p.50-65
	305-5 Réduction des émissions de GES	
Norme thématique GRI 306 Déchets 2020	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	• Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur p.34-37 • Indicateurs environnementaux p.49 • Plan de vigilance p.50-65
	306-3 Déchets générés	• Indicateurs environnementaux p.49
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	• Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière p.20
Norme thématique GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.22
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	
	403-3 Services de santé au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.22
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	• Plan de vigilance p.50-65
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	• Le programme BOHESI : renforcer la sécurité des travailleurs de la banane p.23
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.22 • Être vigilant quant aux conditions de travail des tiers intervenant sur nos sites p.25
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs p.22
	403-9 Accidents du travail	
Norme thématique GRI 404 Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	• Développer les compétences p.24

Les normes GRI (Global Reporting Initiative) représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un large éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le reporting de développement durable fondé sur ces normes fournit des informations relatives aux contributions positives ou négatives au développement durable d'une organisation. Source : www.globalreporting.org

INDICATEURS

LE FRUIT DES FEMMES ET DES HOMMES

Indicateur	Sous-indicateur (au 31/12)	2022	2023	2024	Page
EFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Effectif total CDI Effectif total CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers sous contrats directs Effectif global (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers sous contrat direct, saisonniers sous contrat direct) Équivalents temps plein sous contrat direct avec l'entreprise (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers) 	17 733 5 311 23 044 20 972	18 793 4 632 23 425 21 149	18 855 4 175 23 030 21 244	
Répartition de l'effectif global par zone géographique	<ul style="list-style-type: none"> France Europe - hors France Afrique Amérique Latine 	400 344 21 757 543	386 343 22 004 692	394 329 21 625 682	18
Répartition de l'effectif global par métier	<ul style="list-style-type: none"> Production Logistique Commerce Holding et services 	21 495 564 618 367	21 937 596 611 281	21 628 629 585 188	
Répartition de l'effectif global par genre	<ul style="list-style-type: none"> Femme Homme 	4 234 18 810	4 118 19 307	4 096 18 934	
Répartition des CDI par genre	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de femmes en CDI Part des femmes en CDI 	2 841 16 %	3 290 17,5 %	3 243 17,2 %	
Embauches & départs dans l'effectif permanent	<ul style="list-style-type: none"> Embauches en CDI Départs de CDI 	1 598 1 261	2 490 1 525	2 003 1 759	22
Répartition de l'effectif global par catégorie socio-professionnelle et par genre	<ul style="list-style-type: none"> Cadres et cadres dirigeants 	Femmes Hommes	127 434	127 428	22
	<ul style="list-style-type: none"> Part des femmes cadres et cadres dirigeants 		22,6 %	23,4 %	25,1 %
	<ul style="list-style-type: none"> Agents de maîtrise 	Femmes Hommes	265 1 067	276 1 102	283 1 133
	<ul style="list-style-type: none"> Employés 	Femmes Hommes	601 2 739	596 2 987	601 3 118
	<ul style="list-style-type: none"> Ouvriers 	Femmes Hommes	3 241 14 570	3 115 14 790	3 079 14 286
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Accidents du travail avec arrêt Taux de fréquence Taux de gravité 	394 8,6 % 0,12 %	430 5,2 % 0,21 %	542 13,4 % 0,17	20
Renforcement de compétences	<p>Nombre de collaborateurs formés</p> <p>Durée moyenne des formations (journées)</p>	15 493 8,3	14 472 14,5	15 857 14,6	
Diversité	<p>Nombre de collaborateurs en situation de handicap</p> <p>Part des collaborateurs en situation de handicap</p>	58 0,2 %	228 1 %	227 0,1 %	22

LE FRUIT DE LA TERRE

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2022	2023	2024	Page
Production de fruits et légumes	TOTAL • dont bananes • dont fruits et légumes certifiés Agriculture Biologique	T	582 792 545 598 47 500	593 272 561 276 58 787	608 630 585 273 53 342	4
Surfaces cultivées	• Bananes conventionnelles en culture et jachère • Surfaces certifiées Agriculture Biologique	Ha	10 829 1 368	11 288 1 472	11 001 1 435	13
Utilisation de pesticides Quantité totale de doses actives appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé sur la surface en production bananes + jachère	• Herbicides • Fongicides • Insecticides • Nématicides	Kg/Ha	3,6 28,5 0,2 2,7	2,5 22,1 0,04 1,59	4,4 24 0,1 1,3	26-27
Utilisation d'engrais de synthèse Quantité totale de doses actives appliquées, entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé sur la surface en production bananes + jachère	N/ P / K	Kg/Ha	828	811	735	
Répartition de la consommation d'électricité entre le 01/01 et le 31/12, par métier	• Production • Logistique • Commerce	MWh	53 881 6 800 34 420	51 590 9 402 30 586	57 962 20 420 35 276	
Consommation d'eau	Filiales de production uniquement	Mm ³	112	121	130	33
Production totale de déchets	• Déchets organiques (y compris hampes de bananiers) • Déchets d'emballages • Autres déchets	T	116 000 1 500 2 000	100 000 3 000 2 200	55 000 11 000 15 000	
Consommation de fioul	Fioul lourd (transport maritime)	kT	100	97	97	
Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre	Filiale transport maritime uniquement	g/tkm	34,4	37,8	36,7	34
Performance énergétique moyenne des mûrisseries		kWh /carton	1,28	1,32	1,29	35
Empreinte carbone groupe		kT/CO ₂ eq	815	844	1000	37

PLAN DE VIGILANCE 2025

INTRODUCTION

La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur de fruits d'Afrique. La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. Elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché plus de 900 000 tonnes de fruits et légumes dont environ 800 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier.

La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficience opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Au total, 68 % des fruits commercialisés par le groupe sont issus de ses propres plantations.

La Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement. Cette politique est matérialisée par une charte de responsabilité sociétale qui a été rédigée et approuvée par la gouvernance de la Compagnie Fruitière et diffusée aux filiales et aux collaborateurs. Cette charte s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000 et du Pacte Mondial des

Nations Unies. Forte de cette expertise historique, la Compagnie Fruitière exige que ses fournisseurs tiers respectent ces mêmes principes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale au travers de documents engageants, régulièrement mis à jour. La Compagnie Fruitière a également mis en œuvre un certain nombre de démarches structurantes sur les pratiques éthiques des affaires comme la création d'un comité éthique groupe et de comités éthiques filiales, la mise en place d'un dispositif anti-corruption, ainsi que d'une politique de protection des données personnelles (RGPD). La Compagnie Fruitière a par ailleurs, procédé à la signature de la déclaration du CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique) sur la prévention de la corruption et de sa Charte sur la responsabilité sociétale des entreprises.



STRATÉGIE RSE

La stratégie RSE actuelle de la Compagnie Fruitière a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable de la Compagnie Fruitière réalisée en 2017. Cette analyse de matérialité a également permis de bâtir la première cartographie des risques RSE sociaux, sociétaux et environnementaux de la Compagnie Fruitière. Une liste de 40 enjeux a été établie sur cette base. Leurs différents niveaux d'importance pour le développement à long terme de la Compagnie Fruitière ont été évalués via une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, représentant l'ensemble des métiers et des problématiques RSE de la Compagnie Fruitière.

Une démarche d'amélioration continue

Afin d'anticiper sa soumission à la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), la Compagnie Fruitière a dès 2023, constitué une équipe projet et sélectionné un prestataire spécialisé pour l'accompagner dans la mise en place de cette démarche. Elle a ainsi réalisé une analyse de double matérialité à partir d'une liste de 25 enjeux répartis en 4 catégories (Environnement,

Elle s'articule autour de trois piliers et 15 engagements (dont le socle de base)

Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes :

- Renforcer l'organisation de la RSE,
- Dialoguer et communiquer sur la démarche RSE.

1. Promouvoir des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur

- Promouvoir le respect des Droits de l'Homme,
- Améliorer les conditions de travail,
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs,
- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations,
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable,
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites.

2. Favoriser une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental :

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement,
- Promouvoir la diversification des cultures,
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production,
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique,
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries,
- Pratiquer un marketing responsable.

3. S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation :

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local,
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

Social, Produits, Gouvernance). Chaque enjeu a été précisé à travers l'identification des impacts de l'entreprise sur son écosystème (environnemental, social et sociétal), ainsi que par l'analyse des risques et opportunités financiers qu'il est susceptible de générer pour l'entreprise. Une consultation des parties prenantes de la Compagnie Fruitière a été réalisée afin de noter ces enjeux sur la base des Impacts/Risques/Opportunités identifiés.

Au total, 30 parties prenantes internes et 15 parties prenantes externes de la Compagnie Fruitière ont été interrogées. Cet exercice a également permis à la Compagnie Fruitière d'initier une démarche de mise à jour de sa stratégie RSE et également de réviser la cartographie des risques de son plan de vigilance 2024 dans une démarche d'amélioration continue.

PLAN DE VIGILANCE

Le plan de Vigilance, conformément à la loi N° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, vise à présenter les mesures mises en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, liés à ses activités ainsi qu'à celles de ses sous-traitants et fournisseurs.

La Compagnie Fruitière développe ses activités dans la majorité des pays européens, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique Latine, dans des contextes économiques et socio-culturels très variés. Le plan de vigilance porte sur les activités de la Compagnie Fruitière et celles de ses fournisseurs.

Le plan de vigilance est piloté par un groupe de travail composé de représentants de plusieurs services du siège de la Compagnie Fruitière intitulé groupe de travail vigilance. Il a été élaboré et est réactualisé régulièrement en collaboration avec les services spécialisés des filiales africaines, européennes et latino-américaines.

La cartographie des risques 2025 a été élaborée sur la base des résultats de l'analyse de double matérialité et plus particulièrement sur les résultats de l'analyse de matérialité d'impact du Groupe sur son écosystème (environnemental, social et sociétal). Elle couvre les enjeux de tous les métiers de la Compagnie Fruitière, des différentes réalités des pays dans lesquels elle opère directement ainsi que ceux de ses fournisseurs et de ses sous-traitants.

Les risques présentés ici sont des « risques bruts » et des « risques nets » validés par le groupe de travail vigilance. Ils ont été définis sur la base des risques bruts (avec une notion d'impact potentiel et de fréquence) tels que décrits et perçus par les différentes parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Les risques bruts ont ensuite été pondérés en fonction de l'existence, de la pertinence et de l'avancée des programmes, plans d'actions et procédures en vigueur au sein de la Compagnie Fruitière, destinés à prévenir/identifier/limiter les risques en cas de survenance de ces derniers, en permettant ainsi de déterminer les risques nets.

La présence de près de 95 % des collaborateurs de la Compagnie Fruitière en Afrique et le fait que 65,8 % des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière proviennent de sa filière intégrée et de ses propres plantations, légitiment une prise en compte forte des risques liés aux filiales de production et à la filière d'approvisionnement interne de la Compagnie Fruitière. S'agissant de l'analyse des risques liés à l'activité des fournisseurs et sous-traitants du Groupe, la cartographie met en lumière les principaux risques bruts identifiés, sur la base des informations disponibles et des pratiques observées. La Compagnie Fruitière poursuit son partenariat avec EcoVadis afin de continuer le déploiement de sa démarche de suivi, d'analyse et d'évaluation des pratiques RSE de ses fournisseurs.

Ce plan de vigilance décrit le processus de contrôle et d'amélioration continue mis en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales. Il est également annexé au rapport RSE 2024 de la Compagnie Fruitière qui donne une vision plus large et opérationnelle des actions concrètes menées en termes d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.



CARTOGRAPHIE DES RISQUES

DOMAINES	ENJEUX MAJEURS EN LIEN AVEC LES RISQUES IDENTIFIÉS RÉSULTANTS DES ACTIVITÉS DU GROUPE	NIVEAU DE RISQUE BRUT	NIVEAU DE RISQUE NET*
Droits humains et libertés fondamentales	Propriété et exploitation foncières		
	Souveraineté alimentaire des populations locales		
	Formation et gestion des carrières		
	Dialogue social et liberté d'association		
	Droits humains		
	Cybersécurité et usage des données		
	Intégrité et éthique des affaires		
	Ancrage territorial et développement socio-économique		
	Diversité et équité		
	Politique salariale et avantages sociaux		
Environnement	Biodiversité		
	Atténuation du changement climatique		
	Pollutions		
	Ressources en eau		
	Déchets et économie circulaire		
Santé et sécurité des personnes	Déforestation		
	Santé, sécurité des collaborateurs		
	Conformité réglementaire, qualité et traçabilité		
ENJEUX MAJEURS EN LIEN AVEC LES RISQUES IDENTIFIÉS RÉSULTANTS DES ACTIVITÉS DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS DU GROUPE*			
Droits humains et libertés fondamentales/santé et sécurité des personnes	Droits humains et sécurité dans la chaîne de valeur		
Environnement	Biodiversité		
	Transition agroécologique des producteurs fournisseurs		

*s'agissant des sous-traitants et fournisseurs, la Compagnie Fruitière a procédé à une évaluation des risques bruts mais ne dispose pas à ce jour d'une visibilité suffisante pour procéder à une évaluation efficace des mesures d'atténuation mises en place par ces tiers.

■ faible : 0-1 ■ modéré : 1-2 ■ fort : 2-3 ■ majeur : 3-4

DESCRIPTION DES RISQUES

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Santé et sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, qualité de vie au travail

Risques biologiques et chimiques (internes/externes)

Les risques biologiques et chimiques peuvent concerner de nombreux secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire. Les produits chimiques ainsi que les agents biologiques pouvant avoir un impact négatif sur l'Homme et son environnement, la Compagnie Fruitière s'attache à protéger les individus pouvant être en contact avec ceux-ci, ainsi que l'environnement.

Afin de prévenir et de lutter contre ces risques qui font partie de ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique RH et sécuritaire très stricte à ce sujet. Le personnel affecté à l'application de produits phytosanitaires, en plus de disposer d'équipements de protection individuelle, bénéficie d'équipements de protection collective et de formations régulières, et fait l'objet d'une surveillance médicale spécifique plusieurs fois par an (conformément à plusieurs référentiels et certifications adoptés par la Compagnie Fruitière). Afin de maîtriser l'impact des traitements aériens, la Compagnie Fruitière a lancé un plan de remplacement de sa flotte d'avions par des drones afin d'améliorer la précision des traitements aux seules parcelles cultivées et de réduire les quantités de matières actives utilisées.

Autres risques liés à la santé

Par ailleurs, la Compagnie Fruitière organise régulièrement des campagnes de sensibilisation destinées à lutter contre les maladies courantes (paludisme, VIH, choléra, diabète, tuberculose, Ebola, COVID-19...) et met à disposition du matériel de dépistage et de protection adapté.

Risques liés à la conduite, au transport et aux déplacements

Une grande partie des activités de la Compagnie Fruitière implique le recours à différents moyens de transports tels que des véhicules, bateaux, aéronefs, camions, bus collectifs... De plus, de nombreux salariés de la Compagnie Fruitière doivent se déplacer à l'aide de différents moyens de transport afin de rejoindre leur lieu de travail.

Dans l'ensemble des pays où la Compagnie Fruitière est implantée, et plus particulièrement en Afrique où la sécurité routière constitue une réelle problématique, des risques importants d'accidents peuvent découler de l'usage de ces moyens de transport.

Afin de réduire au maximum ces risques et d'éviter des accidents, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures (organisation de formations au code de la route, formation à la conduite d'engins, formation à la conduite « défensive » des chauffeurs (formation à la bonne anticipation et à l'évaluation des situations à risque afin de réagir de manière appropriée), sensibilisation aux dangers potentiels liés

au pilotage d'aéronefs, organisation de transports collectifs internes...) et fournit des matériels destinés aux travaux agricoles en bon état de fonctionnement et de maintenance.

Risques liés aux émeutes, troubles sociaux et politiques

Les activités et les salariés de la Compagnie Fruitière, compte tenu des pays où ses filiales sont implantées, peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique, sociale ou militaire.

Toute période d'instabilité politique ou économique dans un pays où la Compagnie Fruitière est implantée ou toute mesure économique, légale, réglementaire ou politique du type de celles décrites ci-dessus qui pourrait être mise en œuvre dans certains pays, pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, ses résultats et sa réputation.

Pour limiter ces risques, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures destinées à protéger ses salariés lorsque cela est nécessaire, par exemple : gardiennage, moyens de communication, aménagement d'espaces sécurisés, veille relative à l'actualité, proximité avec les autorités locales et françaises, recours à une société de sûreté et de gestion des risques.

Afin d'anticiper ces risques, une veille sécuritaire est mise en place à la fois dans les filiales et au siège de la Compagnie Fruitière. En outre la Compagnie Fruitière a procédé au recrutement d'un Directeur sûreté/sécurité.

Risques physiques liés à la fonction / poste de travail

Les activités exercées par le groupe, compte tenu de leur diversité (production, transport, distribution) et de l'environnement parfois difficile dans lequel elles sont réalisées, peuvent comporter des risques liés notamment aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Les comportements contraires aux principes éthiques ou aux lois et règlements applicables, les situations de non-conformité, notamment en matière de respect des Droits de l'Homme sont susceptibles d'entraîner des accidents, d'exposer les collaborateurs à des risques et la Compagnie Fruitière à des sanctions et plus généralement, pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie au travail des collaborateurs.

Afin de prévenir les risques liés à ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place des mesures appropriées d'identification des risques et de lutte contre ceux-ci et dispose de Services Ressources Humaines vigilants et actifs sur ces différentes questions. En outre, dans le cadre des activités du Forum Mondial de la Banane, un programme spécifique sur la santé et la sécurité des travailleurs en production (BOHESI - Banana Occupational Health & Safety Initiative) est déployé au Ghana, au Cameroun et en Equateur.

Risques liés au respect du temps de travail

Les activités de la Compagnie Fruitière peuvent être soumises à des variations liées notamment à leur saisonnalité. Dans la mesure où les collaborateurs sont amenés à accomplir des heures supplémentaires pour y faire face, la Compagnie Fruitière, au travers de sa politique Ressources Humaines décentralisée et des outils de suivi mis à sa disposition, s'engage à veiller au respect des temps de travail et à leur rémunération.

Traçabilité, qualité et sécurité alimentaire des produits

Produire, transporter et vendre des produits destinés à l'alimentation peut induire un risque pour la santé des consommateurs si leur qualité n'est pas irréprochable. Le soin apporté aux méthodes de production des fruits et légumes, de même pour les produits sourcés auprès de tiers, et leur traçabilité de la production à l'assiette des consommateurs sont des engagements forts de la Compagnie Fruitière.

En tant qu'acteur de l'industrie agroalimentaire, la Compagnie Fruitière attache la plus grande importance à la qualité et à la sécurité des produits qu'elle met en marché, qu'ils proviennent d'une production interne ou

externe à la Compagnie Fruitière. Le modèle d'intégration verticale de ses activités confère à la Compagnie Fruitière une efficience opérationnelle unique et lui permet de garantir leur qualité et leur traçabilité (production, transport, mûrissement et distribution). Sur plus de 900 000 tonnes de produits distribués chaque année, les deux tiers sont des fruits et légumes produits par la Compagnie Fruitière. Ses procédures internes de traçabilité incluant des logiciels intégrés de traçabilité complète (des zones de production jusqu'à la livraison du client) et de gestion de crise ainsi que ses certifications, lui permettent notamment de fournir une information fiable et complète sur l'origine des produits distribués, d'identifier rapidement les risques éventuels et leurs causes et de mettre en place les mesures correctives adéquates (pouvant aller jusqu'au retrait et à la destruction de la marchandise). La Compagnie Fruitière fait régulièrement évoluer ses pratiques en la matière pour s'adapter à la réglementation et aux attentes du marché et rester au niveau des meilleurs standards de l'industrie agroalimentaire.



2. ENVIRONNEMENT

Biodiversité

En production, en agriculture conventionnelle, le recours encore nécessaire à des matières actives, via les produits de traitement des cultures, pour lutter contre les parasites et les ravageurs et à des engrains de synthèse, sont des risques d'impact potentiel de l'activité de la Compagnie Fruitière sur la biodiversité.

Consciente des impacts potentiels de ces produits de traitement, la Compagnie Fruitière a mis au cœur de ses engagements RSE et de ses pratiques, leur utilisation raisonnée. Les plantations ont été, dès 2001, les premières plantations d'Afrique certifiées ISO 14001. Depuis cette date, la mise en place d'un SME dans les filiales de production (le Système de Management Environnemental est un système de gestion environnemental qui vise à prendre en compte l'impact environnemental des activités, à l'évaluer et à le réduire) permet de structurer cette démarche et de se placer dans une démarche d'amélioration continue. La Compagnie Fruitière a depuis obtenu de nombreuses autres certifications reconnues (comme Rainforest Alliance, Fairtrade, Global GAP, ...). Les certifications obtenues obligent à la réduction du nombre de matières actives utilisées au-delà de la réglementation. Pour ces mêmes raisons, la Compagnie Fruitière développe également des surfaces certifiées en Agriculture Biologique sur lesquelles aucun produit de traitement de synthèse n'est appliqué (environ 13 % des surfaces de production de bananes). La Compagnie Fruitière s'appuie pour opérer cette démarche sur des pratiques agro écologiques et sur des partenariats de progrès comme celui conclu avec le WWF France depuis 2017 ou celui plus ancien noué avec

le CIRAD qui s'est renforcé depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique).

Le groupe développe et investit dans une agriculture de précision afin notamment de réduire les quantités de produits de synthèse (usage de drones, fertilisation raisonnée des sols, logiciel interne de suivi de la production agricole à la parcelle,...).

Par ailleurs, sur les zones en culture, la Compagnie Fruitière a mis en place une procédure spécifique pour empêcher la contamination de ses zones de production et la propagation à l'échelle du territoire du TR4.

Gestion de l'eau

Les plantations de la Compagnie Fruitière sont habituellement situées à proximité de sources d'eau abondantes, principalement de fleuves. Les besoins pour l'irrigation de la Compagnie Fruitière ne privent aucune activité ou communauté de leurs propres besoins en eau. L'optimisation de l'utilisation de ce bien commun nécessaire à l'irrigation est cependant un engagement important de la Compagnie Fruitière. Afin d'optimiser sa consommation d'eau, la Compagnie Fruitière améliore en permanence ses méthodes d'irrigation pour se rapprocher au plus près des besoins de la plante. Les outils d'irrigation sont également développés ou optimisés : goutte à goutte, micro aspersion, pilotage automatisé et raisonné des apports d'eau... et adaptés aux besoins de chaque terroir.

Dans les plantations, les eaux de lavage issues des stations de conditionnement de fruits sont par ailleurs filtrées et décantées avant d'être rejetées dans le milieu avec des contrôles qualité réguliers.

Pollution et gestion des déchets et des effluents (à toutes les étapes de la filière)

L'activité des filiales de production génère plusieurs types de déchets (plastiques, cartons, déchets organiques...). Les déchets plastiques et plus particulièrement ceux en contact avec des matières actives peuvent présenter des risques potentiels pour la santé humaine et la biodiversité.

Les sociétés de la Compagnie Fruitière ont mis en place une politique de tri et/ou de traitement de tous leurs emballages plastiques. Cette gestion des plastiques est notamment contrôlée dans les filiales de production via des procédures internes et par des certificateurs externes. Par ailleurs, la Compagnie Fruitière développe une politique de réduction de ses emballages plastiques.

En plantation, les déchets organiques sont soit utilisés comme matière organique pour la fabrication de compost, soit épandus dans les champs, et sont une ressource utile. En Europe, la Compagnie Fruitière fait ses meilleurs efforts pour trouver des solutions alternatives d'utilisation des déchets organiques. Dans la mesure du possible, les écarts sont donnés à des associations ou à des entreprises de transformation pour l'alimentation animale. Ceux jugés non consommables peuvent être utilisés dans la biométhanisation, le compost...

Déforestation

La Compagnie Fruitière est consciente des risques générés par la conversion des écosystèmes naturels et par la déforestation qui pourraient être liés à ces exploitations.

La Compagnie Fruitière s'implante, dans une large majorité des cas, dans des zones déjà converties à l'agriculture. Une grille multicritères interne est complétée par les équipes en charge des nouvelles implantations afin d'assurer le respect de ces engagements.

À chaque nouveau projet d'implantation, un cahier des charges interne exhaustif est complété par les équipes en charge afin de s'assurer de la prise en compte de ce principe.

La Compagnie Fruitière s'interdit toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires.

Atténuation du changement climatique

Les principales sources d'émission de GES du groupe sont : la consommation de fuel par le transport par navire des fruits du groupe et ceux de ses partenaires, l'achat d'intrants pour les filiales de production (engrais, cartons d'emballage des fruits...), et l'épandage d'engrais dans les champs.

Consciente de son impact, la filiale de transport maritime Africa Express Line (AEL) fait évoluer sa flotte de navires et ses rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe afin d'optimiser la consommation de fuel.

Les sociétés de mûrissement de la Compagnie Fruitière sont également engagées dans une politique d'économie d'énergie qui passe par la rénovation des matériels, l'usage de plans d'optimisation du taux de remplissage des sites, le renouvellement progressif du parc de mûrisseries qui permet de bénéficier des dernières technologies d'économie d'énergie.

En 2022, la Compagnie Fruitière a réalisé le calcul de ses émissions carbone sur son activité 2020 et s'est engagée à une réduction de son empreinte carbone à échéance 2030. En 2024, une nouvelle empreinte a été mesurée sur l'activité 2023, en relative stabilité par rapport à celle de l'année 2020. En 2024, des changements méthodologiques dans le calcul de l'empreinte ont fait évoluer à la hausse le résultat du calcul de l'empreinte du groupe, notamment sur le scope 3.



3. DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Promotion des Droits de l'Homme et de leur application

Depuis de nombreuses années, la Compagnie Fruitière et ses différentes filiales veillent au respect strict des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Chaque filiale s'engage ainsi à mettre en place un cadre de travail au sein duquel tous les employés sont traités avec respect, considération et dignité.

Sa politique sociale s'appuie notamment sur le respect des Droits de l'Homme et en particulier sur les standards internationaux tels que les huit conventions fondamentales de l'OIT, les Principes Directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies, le code de conduite ETI (Ethical trading initiative) ou les lignes directrices de la norme ISO 26000. Par ailleurs, la politique ressources humaines de la Compagnie Fruitière vise également la prévention de toutes formes de harcèlement et de discrimination.

Non accaparement des terres des populations locales et implantation responsable des sites de production

La Compagnie Fruitière échange et communique avec les populations des villages avoisinant ses sites de production, met systématiquement en place des contrats relatifs aux terrains achetés ou loués et verse des contreparties financières et/ou en nature respectueuses. En outre, la Compagnie Fruitière participe au développement des services aux populations locales sous la forme de mise à disposition de moyens de transport,

de la construction et de l'entretien de routes, de logements, d'écoles, de centres de santé..., d'accès à l'eau, d'accès à l'éducation...

Dans la mesure du possible, des terres agricoles sont également mises à disposition de certains villages pour le développement des cultures vivrières.

Toutefois, les dispositions légales, réglementaires et/ou coutumières des pays dans lesquels le groupe est implanté peuvent occasionnellement conduire à des difficultés administratives et/ou avec les populations locales. Dans la mesure où naît un conflit avec un/des tiers relatif à l'occupation d'un terrain ou à l'identification du propriétaire ou propriétaire bailleur d'un terrain acquis ou loué par la Compagnie Fruitière, cette dernière met tous ses moyens en œuvre pour analyser l'origine du conflit et identifier le véritable ancien propriétaire ou le véritable propriétaire bailleur. À défaut d'issue amiable à ce différend, la Compagnie Fruitière saisit les tribunaux compétents et procède, en tant que de besoin, au règlement des loyers dus, si elle est locataire, entre les mains d'un séquestre en attendant que le conflit soit définitivement résolu.

Revendications illégitimes de tiers sur des terrains exploités par le groupe

La Compagnie Fruitière est encore confrontée à des revendications illégitimes de la part de personnes prétendument propriétaires, locataires, ayants droits ou bénéficiaires de droits sur les terrains qu'elle exploite ou qu'elle gère. La Compagnie Fruitière s'attache à défendre ses droits ou les droits légitimes de tiers sur lesdits terrains afin de contribuer à la sécurité foncière des plantations qu'elle exploite en saisissant, en tant que de besoin, les juridictions compétentes tout en défendant les intérêts des propriétaires légitimes.

Lutte contre toute forme de discrimination et contre le harcèlement

Harcèlement moral et sexuel

La Compagnie Fruitière se mobilise depuis longtemps pour la prévention et la sanction de toute forme de harcèlement, moral et sexuel. Les moyens déployés par la Compagnie Fruitière sont divers et volontairement accessibles à tous, par exemple mise en place d'un dialogue social avec les représentants du personnel et les partenaires syndicaux, sensibilisation par l'intermédiaire des médecins du travail et affichage dans les locaux, recours à des comités, associations de femmes salariées de la Compagnie Fruitière constitués au sein de certaines filiales et dont les actions sont vivement encouragées par la Compagnie Fruitière, échanges avec des parties prenantes sur le sujet... Des partenariats forts sont noués avec les syndicats et des ONG, ce qui permet un dialogue sain et constructif.



Hommes/femmes en termes d'accès au travail

Riche d'une grande diversité de métiers, l'entreprise s'attache à ouvrir ses parcours professionnels à des individus de tous horizons et de toutes qualifications. Les politiques d'embauche prévoient de proscrire toute forme de discrimination, par exemple liée au sexe. Malgré cela, la proportion de femmes au sein de la Compagnie Fruitière reste nettement inférieure à celle des hommes, certains postes étant très physiques et peu mécanisables.

Handicap/ethnique/religieux/politique

La Compagnie Fruitière s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail et s'engage en faveur de l'égalité de traitement. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également lors de l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération, ...). Ces principes éthiques sont diffusés à l'ensemble des collaborateurs via la charte RSE.

Dialogue social et liberté d'expression

La Compagnie Fruitière est animée par une volonté forte de disposer d'un dialogue social fluide au sein de chacune de ses filiales.

Pour cela, la Compagnie Fruitière favorise l'échange et la négociation avec tous, au travers notamment des différentes instances de représentation du personnel. En effet, chaque filiale reconnaît et respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non au syndicat de son choix et d'élire des représentants du personnel. Les employés sont ainsi libres d'exprimer leurs revendications, de s'organiser

et de participer aux décisions qui impactent leur vie professionnelle. Des réunions sont régulièrement organisées entre les institutions représentatives du personnel et la direction. De plus, la Compagnie Fruitière collabore avec l'UITA (Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-Restauration, du Tabac et des branches connexes) et l'ONG Banana Link afin de structurer au mieux le dialogue social au sein de ses filiales de production, et plus généralement de l'ensemble de ses filiales. La Compagnie Fruitière encourage le dialogue social et le syndicalisme à l'échelle de la filière.

Rémunération décente des collaborateurs

La Compagnie Fruitière a souhaité mettre en place une politique de rémunération globale respectueuse de ses collaborateurs se traduisant, entre autres, par des niveaux de salaire supérieurs aux minima sociaux, une couverture santé pour tous, des avantages en nature... Une attention particulière est par ailleurs portée à l'amélioration continue du niveau de vie des collaborateurs et de leurs familles.

Interdiction du travail des enfants et du travail forcé ou obligatoire

La Compagnie Fruitière proscrit le travail des enfants (personnes dont l'âge est inférieur à 18 ans), ainsi que toute forme de travail forcé ou obligatoire. En effet, bien qu'implantée dans certains pays où le travail des moins de 18 ans est encore présent et permis par la réglementation locale, la Compagnie Fruitière a banni depuis bien longtemps toute forme de travail des enfants dans l'ensemble de ses filiales, cela grâce à des politiques RH en place

depuis de nombreuses années (charte RSE, contrôle dans le cadre de la gestion des dossiers du personnel...).

Cybersécurité

La cybercriminalité est un problème majeur susceptible d'affecter toutes les entreprises. Consciente de ce problème, la Compagnie Fruitière a renforcé l'ensemble de ses procédures afin de prévenir la survenance de ce type de risque et de lutter contre celui-ci. Pour ce faire, elle a mis en place une organisation dédiée à la cybersécurité, qui assure des actions de suivi, de contrôle, de sensibilisation et de formation destinées à protéger la Compagnie Fruitière et ses collaborateurs (renforcement de la communication, sessions de formation, changement et complexification des mots de passe, renforcement des pares-feux, étoffement des équipes informatiques, surveillance des flux de données ...).



PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FILIALES, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

FILIALES DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

Présence d'une équipe RSE au siège et de référents RSE dans toutes les filiales de production ayant pour fonction notamment de s'assurer au quotidien, du pilotage, du respect et du contrôle de la mise en œuvre de la démarche RSE de la Compagnie Fruitière.

Reporting annuel RSE groupe : questionnaire adressé à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière visant à collecter et à suivre leurs pratiques RSE.

Audits périodiques des filiales de production (obtention et du maintien de certifications (Global GAP, GRASP, Bio, Fairtrade, Rainforest Alliance, Leaf,...) et désignation de responsables des certifications dans chacune des filiales de production.

Évaluations périodiques des filiales de production dans le cadre des audits/questionnaires demandés par certains clients (SMETA/SEDEX/TMPS, standards spécifiques clients...).

Vérifications périodiques de la conformité des fournisseurs intragroupe (emballages/fruits/transitaires/transporteurs maritimes et terrestres/contrôleurs qualité) aux exigences de la Compagnie Fruitière et aux réglementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/documentation produits/engagements RSE).

Revues de Direction des filiales de négoces, permettant le suivi d'indicateurs préalablement définis dans différents domaines (RH, qualité...).

Grilles multicritères d'évaluation des projets d'extension des surfaces de production.

Identification des risques en cyber criminalité.

- DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES
- ENVIRONNEMENT
- SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Évaluations périodiques des risques internes réalisées par les filiales de production.

Évaluations périodiques de la conformité des pratiques des fournisseurs de fruits intragroupe (résidus de pesticides par des laboratoires indépendants certifiés ISO 17025 et accrédités/qualité/traçabilité) et intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus.

Évaluations périodiques des filiales d'importation et de négoces dans le cadre de l'obtention et du maintien de la certification IFS BROKER (études FOOD DEFENSE/FOOD FRAUDE/HACCP).

Constitution systématique d'un « dossier fournisseur » fruits (certifications/listes des produits phytosanitaires utilisés/ vérifications et/ou analyses d'échantillons d'emballages pour vérifier leur innocuité et mise à jour des informations lors d'un changement de processus de fabrication).

Évaluations périodiques des filiales de production certifiées ISO 14001 dans le cadre de l'obtention et du maintien de cette certification.

Comptabilisation des émissions carbone du groupe via la méthodologie GHG Protocol (scopes 1,2 et 3) par un prestataire spécialisé (Ecoact).

Certification Leaf des filiales de production (GEL / GOL, PHP et SCB ananas) garantissant une haute durabilité environnementale.

SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Mise en place progressive d'un programme d'évaluation de la démarche RSE des fournisseurs du groupe au travers de l'outil EcoVadis.

Vérifications périodiques de la conformité des fournisseurs (emballages, fruits, transitaires, transporteurs maritimes et terrestres, contrôleurs qualité) aux exigences de la Compagnie Fruitière et aux réglementations en vigueur (questionnaires, attestations de conformité, documentation produits, engagements RSE).

Évaluations périodiques de la conformité des pratiques des fournisseurs de fruits (résidus de pesticides par des laboratoires indépendants certifiés ISO 17025 et accrédités/qualité/traçabilité) et intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus.

Constitution systématique d'un « dossier fournisseur » fruits (certifications/listes des produits phytosanitaires utilisés/ vérifications et/ ou analyses d'échantillons d'emballages pour vérifier leur innocuité et mise à jour des informations lors d'un changement de processus de fabrication).

ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

2024 : 608 kT fruits production groupe

- **Déclaration** de responsabilité sociale et environnementale adoptée en 2012 (filiales de production).
- **Charte** de responsabilité sociétale adoptée en 2016 (groupe).
- **Politique** environnementale adoptée en 2001 (SCB).
- **L'ensemble** de ces politiques est porté à la connaissance des collaborateurs notamment par voie d'affichage
- **Exploitation** de surfaces certifiées et respect des exigences liées aux certifications (Global GAP, Fairtrade, Rainforest Alliance, Agriculture biologique, GRASP, Leaf...).
- **Mise en œuvre** de plans d'actions adaptés suite aux audits : internes, SMETA, autoévaluation SEDEX et clients, obtention et maintien de certifications...
- **Participation** aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.

- **Participation** active à l'Initiative française pour une banane durable (IFBD).
- **Comité** éthique groupe.
- **Développement** et déploiement d'un système informatisé d'assistance à la production agricole (agriculture de précision).
- **Échanges** réguliers avec les populations et autorités voisines des sites de production ; échanges réguliers avec les autorités administratives.
- **Politique de gestion** des matières actives utilisées en plantation (stockage, évaluation des besoins, application, recyclage, gestion des déchets...) avec suivi des non conformités et des actions correctives.
- **Développement** de l'utilisation de drones agricoles de traitement
- **Utilisation** de produits de traitements homologués par les autorités sanitaires de chaque pays

- **Partenariats** avec l'ONG Banana Link et l'UITA qui militent pour l'exercice d'une activité responsable et équitable.
- **Rémunérations** supérieures aux minimas sociaux en vigueur.
- **Soutien** de l'accès à l'éducation et au logement des collaborateurs et de leurs familles dans les filiales de production.
- **Soutien** de l'accès à la formation des collaborateurs.
- **Dialogue** social favorisé par la présence de syndicats et/ou de représentants du personnel.
- **Collaboration** avec le syndicat professionnel UITA.
- **Actions** locales de lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement.
- **Contrats** de travail écrits et bancarisation des salaires.
- **Comités** de travailleurs Fairtrade dans les filiales de production certifiées Fairtrade qui gèrent la prime collectée sur les ventes de bananes certifiées et décident

de son affectation à des projets de développement communautaire.

- **Mise en place** d'outils de détection et de protection contre les risques cyber.

- **Rédaction** et conclusion de contrats de location et d'acquisition de terres et de biens authentification des contrats devant notaire lorsque nécessaire et mise en œuvre des formalités administratives subséquentes ; en cas de litige, saisine des juridictions compétentes et mise en œuvre de mesures protectrices des intérêts des propriétaires/ locataires légitimes (recherche d'informations auprès des services fonciers, séquestre de sommes, médiation...).



ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

2024 : 608 kT fruits production groupe

- **Système** de Management Environnemental en place dans les filiales de production (maîtrise des intrants et des consommations des ressources, contrôle des effluents et gestion des déchets).
- **Pilotage** intelligent de la consommation d'eau en plantation avec la startup Telaqua.
- **Partenariat** pluriannuel Cirad /B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) pour le développement des pratiques agro-écologiques.
- **Partenariat** WWF d'accompagnement vers une agriculture responsable et durable.
- **Poursuite** de l'exploitation de surfaces en Agriculture Biologique.

Santé et sécurité des collaborateurs

- **Identification** localement des risques santé et sécurité liés au travail et mise en œuvre de mesures d'amélioration/formation / sensibilisation des salariés

à la sécurité, à la santé et à l'utilisation des EPI et EPC (fournis par l'entreprise).

- **Organisation** et mise en œuvre de mesures de protection des zones concernées par les traitements aériens (respect de la norme TASPEP (traitement aérien sans personnel en plantation), délais minimaux de retour des personnes en plantation, ...)

- **Accès aux soins facilité.** (ex : services de santé au travail, gestion et financement d'hôpitaux, gestion et construction de dispensaires, couverture santé minimale pour tous les collaborateurs de la Compagnie Fruitière...).

- **Visites médicales** plus régulières et renforcées pour les postes et les personnes les plus à risques.

- **Actions locales** de prévention et de lutte contre les risques biologiques et infectieux (COVID, paludisme, VIH...).

- **Comités** de santé, sécurité et hygiène au travail.

Santé et sécurité des consommateurs

- **Veille réglementaire** sur les molécules interdites en Europe et limites maximales de résidus*.
- **Procédure de traçabilité** des produits groupe (étiquetage et exigence de traçabilité au colis).
- **Procédure interne** de traitement des non-conformités phytosanitaires établie sur la base de la Convention d'auto-contrôle éditée par FEL Partenariat (opérateurs + chambre syndicale + DGCCRF) et procédure de gestion de crise sanitaire : rappel/retrait / destruction de marchandises non conformes*.

- **Développement** au sein de la Compagnie Fruitière de procédures Food Defense (malveillance), HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point => accidents) et Food Fraud dans le cadre des certifications BRC et IFS.

ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

- **Participation** aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, Instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- **Certificat** Global GAP pour tous les fournisseurs de fruits.
- **Engagement** des fournisseurs au respect des exigences de la Compagnie Fruitière et des réglementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/clauses et engagements RSE dans les CGV/CGA et contrats). À cet effet, la clause RSE a été renforcée en 2023 pour mieux répondre aux nouvelles exigences visées ci-dessus.

Santé et sécurité des consommateurs

*mêmes mesures que celles mises en place par la Compagnie Fruitière pour ses propres activités.

DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

FILIALES DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

Suivi des sujets relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales, à l'environnement et à la sécurité et la santé des personnes et recherche d'axes d'amélioration au niveau de la Compagnie Fruitière.

Service RSE centralisé : pilotage de la politique RSE groupe, reporting interne des filiales, suivi et analyse des indicateurs RSE, suivi de la mise en œuvre des actions engagées et évaluation de l'avancement des objectifs RSE de la Compagnie Fruitière...

Référents RSE dans les filiales de production. Relais pour la mise en œuvre concrète de la politique RSE groupe et reporting.

Suivi des certifications par les « responsables certifications » dédiés (évaluation, obtention, suivi des actions correctives...).

Suivi du système de Management Environnemental en place dans les filiales de production (certifiées ISO 14001).

Sécurité et santé des collaborateurs

Santé et sécurité des collaborateurs : suivi du taux de fréquence et de gravité des accidents du travail.

Suivi de la mise en place des procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques.

Suivi des questions de santé et de sécurité par les Comités de santé, sécurité et hygiène au travail.

Sécurité et santé des consommateurs

Suivi de la procédure de traçabilité, de sécurité et de qualité des produits groupe.

SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Suivi de la procédure de vérification de la conformité des fournisseurs aux standards demandés par le groupe et à la réglementation en vigueur (analyse et mise à jour régulière des questionnaires adressés par les filiales locales et le service qualité groupe, des engagements RSE, état et suivi régulier des attestations de conformité).

Suivi de la qualité des marchandises et organisation de tests de conformité/traçabilité, intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus et demande d'actions correctives auprès de nos fournisseurs.

Suivi et actualisation des dossiers fournisseurs : état des certifications, suivi de leur conformité aux exigences de la Compagnie Fruitière et à la réglementation en vigueur.

MÉCANISME D'ALERTE

En complément des canaux internes de signalement habituels (Direction, Direction des ressources humaines, responsable hiérarchique), la Compagnie Fruitière a mis en place un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la survenance de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'envers l'environnement, résultant des activités de l'une des sociétés de la Compagnie Fruitière ou des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Dans le cadre du renforcement de ses procédures de conformité, la Compagnie Fruitière a mis à jour son dispositif d'alerte. Jusqu'alors hébergé dans un datacenter certifié selon le standard de sécurité ISO 27001 et opéré par les équipes du Groupe Compagnie Fruitière, le dispositif est désormais hébergé sur la plateforme sécurisée SaaS EQS Integrity

Line et permet également, conformément aux dispositions légales applicables au groupe, la révélation d'un crime ou d'un délit, d'une menace ou d'un préjudice pour l'intérêt général ou d'une violation d'un engagement international.

Ce mécanisme contribue à la prévention des atteintes graves aux principes évoqués ci-dessus et permet au groupe de prendre les mesures nécessaires en cas d'atteinte avérée. Il est accessible à tous, à tout moment, en France et à l'étranger et est disponible en français, anglais, espagnol, allemand, hongrois, néerlandais, portugais, roumain et italien. Cette plateforme, commune à toutes les entités du groupe est accessible à l'adresse suivante : <https://fruitiere.integrityline.app/>

La confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par le signalement ainsi que des informations communiquées est assurée durant toutes les étapes du processus d'alerte. Le signalement anonyme est également possible.

Les alertes sont reçues par les référents éthique groupe et transmises au comité éthique de la filiale concernée ou au comité éthique groupe qui les examine et s'appuie sur les services compétents au sein de la Compagnie Fruitière afin qu'une réponse soit apportée à l'auteur du signalement dans un délai maximal de trois mois. La protection due à tout auteur de signalement répondant aux conditions lui permettant de bénéficier du statut protecteur de lanceur d'alerte est assurée par la Compagnie Fruitière qui s'engage notamment, à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre d'une personne ayant signalé, de bonne foi, un manquement.



1
Dispositif d'alerte,
Groupe Compagnie Fruitière





**FONDS
DE DOTATION
COMPAGNIE
FRUITIERE**

Depuis 2022, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière s'est donné comme mission principale d'œuvrer pour favoriser l'accès à une alimentation saine et durable, dans le respect de l'Homme et de l'environnement.

L'alimentation est perçue dans une définition large en intégrant notamment des questions sur la précarité alimentaire, sur le lien entre la santé et l'alimentation, sur la nécessité d'une éducation alimentaire des nouvelles générations. Les thématiques culturelles et sociales liées à l'alimentation sont aussi des centres d'intérêts pour notre Fonds de dotation.

Enfin, la résilience au changement climatique des petites exploitations agricoles en Afrique, est une préoccupation importante. Sur ces différents sujets, le Fonds de dotation a soutenu en 2023 des projets à Marseille et dans 4 pays d'Afrique dans lesquels la Compagnie Fruitière est implantée (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal).

En complément de cette mission centrale, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière poursuit ses actions historiques de soutien à trois autres types d'initiatives :

- L'encouragement de l'engagement solidaire des collaborateurs de la Compagnie Fruitière ;
- La participation à un collectif d'entreprises de Marseille, destiné à venir en aide aux populations vulnérables ;
- L'organisation de résidences artistiques en vue de promouvoir les échanges culturels entre artistes marseillais et africains.

Nos chiffres-clés en 2024

1

AXE D'INTERVENTION PRIORITAIRE

pour l'accès à une alimentation saine et durable pour tous

16

PROJETS RECONDUITS SUR 2024

25

ASSOCIATIONS SOUTENUES

5

PAYS D'INTERVENTION

France, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana

“

En 2024, l'alimentation est plus que jamais au cœur des enjeux de santé publique, de justice sociale et de durabilité environnementale. Alors que plus de 800 millions de personnes souffrent encore de la faim dans le monde, près de 2 milliards sont en surpoids ou obèses, exposées à des maladies chroniques liées à une alimentation déséquilibrée. En France, l'insécurité alimentaire touche environ 20 % de la population, exacerbée par l'inflation et les inégalités sociales. Face à ces défis, notre engagement pour une alimentation saine, durable et accessible à tous n'a jamais été aussi déterminé.

Notre action philanthropique s'articule autour des pratiques suivantes :

- Le financement d'associations ou d'ONG qui agissent pour l'accès à une alimentation saine et durable
- La sensibilisation des collaborateurs de la Compagnie Fruitière à l'engagement solidaire
- L'adhésion à des actions de solidarité collectives d'entreprises qui se regroupent pour avoir un impact plus fort
- La participation à des évènements fédérateurs avec nos partenaires associatifs. ”

Marie-Pierre FABRE

Présidente du Fonds de dotation
Compagnie Fruitière

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION : L'ALIMENTATION DURABLE

NOS 3 SOUS-AXES D'INTERVENTION :

SANTÉ HUMAINE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Améliorer la santé par un meilleur accès à une alimentation saine et à une eau de qualité, tout en soutenant la prévention nutritionnelle.



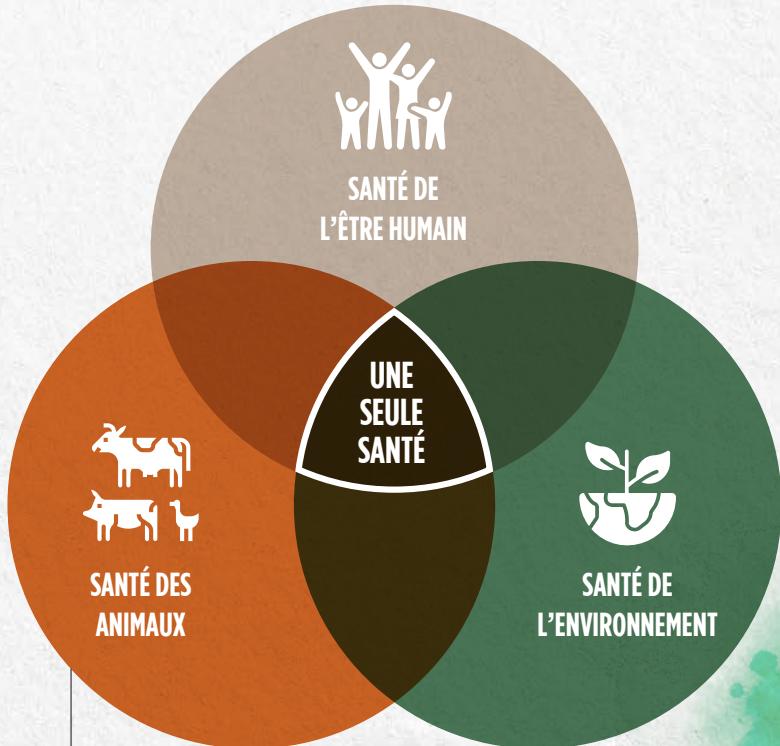
L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Éveiller les consciences au "bien manger", au respect de la nature et aux valeurs du repas dès le plus jeune âge.



L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE, RÉSILIENCE ET BIODIVERSITÉ

Soutenir les initiatives en Afrique en faveur d'une agriculture durable, de l'autonomisation économique et de la résilience face au changement climatique.



Le concept du «One Health» a été institutionnalisé par plusieurs organisations mondiales telles que l'OMS ou la FAO pour coordonner les actions face aux menaces sanitaires communes à l'Homme, aux animaux et à l'environnement.

Le Fonds de dotation s'en inspire et s'inscrit dans cette démarche vertueuse.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES 2024



ALIMENTATION DURABLE MARSEILLE



Épicerie solidaire en faveur des personnes en situation de précarité
40 familles bénéficiaires



Cuisines mobiles et fixes ouvertes aux familles logées dans les hôtels d'urgence
150 repas cuisinés par semaine



Banque Alimentaire
des Bouches-du-Rhône

Mise à disposition de bananes toutes les semaines
30 tonnes en 2024



Sensibilisation à l'alimentation durable dans les écoles
250 enfants sensibilisés au bien-manger sur l'année 2023/2024



Distribution de repas équilibrés aux personnes hébergées dans les hôtels d'urgence
10 000 repas distribués



Évènement gastronomique à la Friche de la Belle de Mai international
70 acteurs culinaires d'Afrique et de ses diasporas



Distribution de bananes aux élèves de l'école Maurice-Korsec pour des petits déjeuners équilibrés
40 KG de bananes par semaine

ALIMENTATION DURABLE AFRIQUE



Soutien à l'agriculture vivrière (filière manioc) en Côte d'Ivoire
100 exploitations agricoles familiales



Soutien à de jeunes exploitants agricoles au Cameroun
20 élèves



Soutien à la filière d'approvisionnement local de cantines scolaires au Sénégal
1 500 familles bénéficiaires



Distribution de livres sur la nutrition dans des écoles au Sénégal, Côte d'Ivoire et Cameroun
1200 livres

PROJETS COLLABORATEURS

Soutien de projets proposés par des collaborateurs de la Compagnie Fruitière



DES BRAS ET DU COEUR
Construction d'un orphelinat situé à Guiglo en Côte d'Ivoire

60 enfants bénéficiaires



Programme de remobilisation pour les jeunes «décrocheurs» organisé dans les locaux du siège Compagnie Fruitière

12 jeunes accueillis



Construction d'un centre de sensibilisation à la biodiversité en Equateur

40 ateliers de formation

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Soutien aux échanges culturels entre l'Afrique et Marseille



Résidence de création artistique de Maya Inès Touam aux Grands

Domaines du Sénégal
1,5 mois de résidence

PROJETS COLLECTIFS

Soutien à des collectifs d'acteurs privés pour l'intérêt général sur le territoire Marseille Provence



Collectif d'entreprises pour lutter contre les précarités à Marseille

16 associations soutenues



Formation qualifiante autour d'un projet entrepreneurial

45 étudiants par an

RÉSIDENCE CULINAIRE

Soutien aux échanges centrés sur la transmission et le partage gastronomique entre l'Afrique et Marseille



Résidence culinaire de la cheffe camerounaise Sandrine Nkou Ebogo à Marseille



3 semaines de résidence



33 boulevard Ferdinand de Lesseps
13014 MARSEILLE

Tél. : 0033 (0)4 91 10 17 10

fruitiere@fruitiere.fr



Crédits photos : Compagnie Fruitière, Anne Loubet, IECD, Lemon, CFSI, Agrisud, Entrepreneurs du Monde, Atchioua, École Comestible, Heko Farm, Armée du salut.

Conception graphique : patte-blanche.com

Impression : Print Concept certifié Imprim'Vert® © 2025 - 6625